

# Ezr-Live a AMDAZACLIS

BULLETIN MUNICIPAL N°25 • JANVIER 2014





### MAIRIE D'AMBAZAC

Place de l'Hôtel de Ville 87240 AMBAZAC

Tél. 05 55 56 61 45 – Fax 05 55 56 86 36 E-mail : secretariat@mairie-ambazac.fr Site : www.mairie-ambazac.fr

co. vvvvv.iiiaiiio aiiibaz

Horaires:

Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h

13 h 40 - 17 h

Samedi :

9h - 12h

## Permanences

Elisabeth MACIEJOWSKI, Maire

Mercredi, de 18 h à 19 h 30

Philippe NOUSSAT

Mercredi, de 11 h à 12 h

**Bernard VERGONZANNE** 

Lundi, de 17 h à 18 h

**Bernard SIMBELIE** 

Jeudi, de 17 h à 18 h

**Chantal HANCHART-HERMENT** et

**Jocelyne GUINET** 

Mercredi, de 18 h à 19 h 30

Pierre EDOUARD

Cécile GNAEDIGE-BLANVILLAIN

**Josette LIBERT** 

Jean-Pierre LIER

Sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de Mairie

## SOMMAIRE

p. 3 | ÉDITORIAL

p. 4-5 TRAVAUX

p. 6 | Écoles

p. 7 PETITE ENFANCE

p. 8-10 | CENTRE D'ANIMATION

p. 11 JUMELAGE

p. 12-13 | ÉVÉNEMENTS CULTURELS

p. 17-19 | PAYS

p. 20-21 ARTISANAT ET COMMERCE

p. 22-23 ASSOCIATIONS

p. 24-27 | HISTOIRE D'AMBAZAC

p. 28-31 | RECONNAISSANCE

p. 32-36 I INFORMATIONS DIVERSES

p. 37-38 | HOMMAGES

p. 39 | ÉTAT-CIVIL

p. 39 ESPACE EXPRESSION
ENSEMBLE POUR AMBAZAC

Photos: Municipalité d'Ambazac

Direction de la publication : Ph. NOUSSAT

Responsables de la rédaction : C. GNAEDIGE-BLANVILLAIN - F. LAGRANGE

E-mail: adjcom.ambazac@orange.fr

Conception: apcl - Impression: gds imprimeurs-limoges • N° ISSN 1632-3432

## ÉDITORIAL

### Chers concitoyens,

C'est la dernière rencontre que je vais avoir avec vous, à travers le bulletin municipal de ce début d'année.

La confiance que vous m'avez accordée pendant ces deux mandatures a fortifié et accompagné mon engagement pour Ambazac et je vous en suis très reconnaissante.



C'est d'ailleurs un bilan très positif qui a été porté par l'ensemble du Conseil municipal que je remercie pour son respect à mon égard, pour sa cohésion dans les décisions, malgré les difficultés de toutes sortes, juridiques, économiques, administratives et les divergences politiques.

Ce bilan et les réalisations, toujours profitables à notre Commune, ont permis d'améliorer sans cesse la vie quotidienne des habitants d'Ambazac.

De l'accueil de la petite enfance à l'accompagnement du grand âge, de l'inclusion sociale au développement économique et culturel de notre Commune, Ambazac peut se targuer d'avoir réussi à conserver, voire même à développer tous les services à la population.

Les recensements successifs font apparaître une démographie dynamique avec une augmentation régulière de la population, permettant d'augurer un avenir serein pour notre Commune, malgré une période qui s'annonce difficile.

Je forme des vœux pour que les élections de mars 2014 permettent la mise en place d'une équipe motivée, rigoureuse dans sa gestion, ambitieuse pour Ambazac, dans le respect dû à chacun.

Permettez-moi de vous souhaiter mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité, en vous réitérant mes remerciements.

Amicalement,

Elisabeth Maciejowski

Maire d'Ambazac

## TRAVAUX

## Achèvement de travaux mise en service

Dans les précédents numéros du bulletin municipal, nous vous avons présenté dans le détail des projets d'investissement importants. Tous ont connu un achèvement et une mise en service au cours des derniers mois.

Trois opérations ont eu une relation avec le scolaire et se devaient d'être terminées avant la rentrée de septembre, pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions :

- I'aménagement du stationnement, notamment des cars, aux abords du Collège Jean Moulin.
- l'implantation d'un nouveau bâtiment modulaire à l'école Jacques Prévert.
- I'extension du restaurant scolaire « Le Petit Prince » avec la rénovation du réfectoire et de la plonge.



L'autre opération de grande ampleur qui s'est achevée au cours du second semestre après deux années de travaux, concerne la station de traitement des eaux de la source de Fontaube. La mise en service est intervenue début octobre.

Ce début d'exploitation du traitement a bien sûr provogué une modification des caractéristiques physicochimiques de l'eau (pH à l'équilibre), avec un goût chloré plus ou moins sensible.

Ainsi, aujourd'hui, il est distribué une eau répondant aux diverses normes de qualité en vigueur. Il a fallu remédier à certains inconvénients et nous vous renvoyons à l'article publié dans le bulletin municipal n°24 de juillet 2013, page 12.

## Réhabilitation du monument aux morts

Le monument aux Morts de notre Commune a été inauguré en 1947. Depuis 66 ans, il a été exposé aux intempéries et certaines parties avaient besoin d'un nettoyage, voire même d'une restauration complète.

C'était le cas des plaques en marbre portant les noms gravés des disparus des deux conflits mondiaux. Elles étaient très dégradées à la suite du ruissellement d'eaux de pluie.

Après avoir sollicité et obtenu des aides du Conseil Général, de l'Office National des Anciens Combattants et du Souvenir Français, la Commune a confié à l'entreprise JOUANDOU de Limoges, la réhabilitation du monument.

Les travaux réalisés sont :

- Le creusement et la réfection des joints.
- Le nettoyage à l'eau sous pression des parties en granit.
- La redorure de l'inscription « A nos Morts ».
- Le remplacement des plaques existantes par des plaques en granit, avec gravure et dorure des noms, soit 1 520 lettres.

Le tout a représenté une dépense de 5 810 €.



## Talus au stade de rugby

Les travaux de terrassement, réalisés à l'arrière du stade de Jumeaux, en contrebas de la rue Carnot, ont suscité de nombreuses interrogations de la part des riverains et promeneurs!

Il s'agissait seulement de reprofiler ce talus très haut, pour permettre à l'avenir un entretien mécanisé avec une épareuse et faciliter le travail manuel.

Après travaux, le talus sera végétalisé avec des plantes rustiques locales de type bruyères. Ces travaux, réalisés entièrement en Régie par les services techniques municipaux, ont été complétés par le captage d'une source en pied de talus et l'assainissement d'un secteur particulièrement humide.



### TRAVAUX

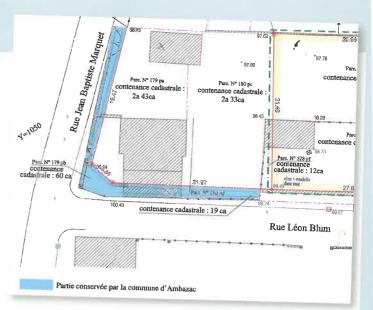
## Alignement rues Léon BLUM et Jean-Baptiste MARQUET

La Commune a exercé son droit de préemption à la fin de l'année 2012 pour acquérir un immeuble bâti, situé au carrefour des rues Léon BLUM et Jean-Baptiste MARQUET. Le but de cet achat était, d'une part de constituer une réserve foncière en centre-bourg et, d'autre part, d'améliorer les caractéristiques routières du carrefour.

En effet, depuis le développement du quartier de la place du 19 Mars avec l'implantation de nouveaux commerces et de la Poste, depuis également la mise en service du plan de circulation qui privilégie l'accès au centre bourg en venant de La Jonchère par les rues Jean-Baptiste MARQUET puis Léon

BLUM, l'aménagement du carrefour et de la rue Léon BLUM revêt une importance particulière.

Les travaux de démolition du garage de la maison et de mise à l'alignement des clôtures, selon le schéma de principe ci-dessus, ont été confiés à l'entreprise BMTP pour un montant de 28 028 € HT.



## Stationnement parking de Muret Respect de la réglementation



Chacun s'accorde à reconnaître que la nouvelle organisation du stationnement sur l'aire jouxtant le Collège Jean-Moulin fonctionne bien et remplit le but d'amélioration de la sécurité des élèves.

Il serait fortement regrettable que l'indiscipline de quelques conducteurs de véhicules particuliers vienne compromettre ce bon résultat, en utilisant indûment les emplacements réservés aux cars de transports scolaires.

Nous en appelons à la responsabilité de chacun pour un strict respect de la signalisation routière en place, qui définit les espaces réservés au stationnement de chaque type de véhicule.

Nous espérons vivement que ces consignes seront entendues et que des interventions à caractère répressif ne seront pas nécessaires pour prévenir les accidents sur cette aire de stationnement.





## Elagage le long des voies communales

Avec la période hivernale, une nouvelle campagne d'élagage le long des voies communales a été engagée.

Elle intéressera cette année les secteurs suivants :

- rue Alphonse Daudet,
- rue Anatole France,
- I route de la Combe,
- route de la Boissarde,
- I route du Pêcher.
- I route de la Touraille,
- I route de la Besse,
- route du Coussat à la D914.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise BURGUN qui coupera les branches surplombant le domaine public ainsi que les arbres dont l'assise déborde également.

Les branches et le petit bois seront broyés sur place. Les bois d'un diamètre supérieur à 10 cm seront déposés en vrac sur le terrain riverain et laissés à la disposition du propriétaire.

Rappelons que ces opérations d'élagage sont indispensables pour assurer la longévité et l'étanchéité des revêtements routiers,

en favorisant l'ensoleillement et en éliminant l'humidité.



## LES ÉCOLES

### La rentrée scolaire 2013-2014

**A l'école maternelle Charles Perrault**, 232 enfants sont inscrits : 80 en grande section, 73 en moyenne et 79 en petite.

Il n'y a pas de « tout-petits » accueillis cette année. Toutes les classes ont entre 27 et 30 enfants (chiffres très importants, surtout en maternelle!).

L'effectif global semble devoir rester stable, au vu des naissances en 2011.

L'équipe enseignante reste sensiblement la même avec une nouvelle arrivée assurant un complément de service.

Un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM), Mme DELHOTE, partira à la retraite en janvier 2014.

Cette année, le changement des plaques de plafond dans la salle de jeux du « Petit Poucet » a été réalisé.

De nombreux projets sont en cours, dont l'ensemble des comptes rendus est accessible sur le site de l'école.

- A l'école primaire Paul Cézanne, 153 enfants fréquentent 3 classes de CP (24, 24 et 26 élèves) et 3 classes de CE1 (26, 26 et 27).
- A l'école primaire Jacques Prévert, 214 enfants sont répartis dans 8 classes : 3 CE2 (28, 28, 28 élèves), 2 CM1 (25, 26 élèves), 1 CM1-CM2 (9 + 12 élèves) et 2 CM2 (29, 29 élèves).



Les classes ont accès au gymnase les mardis matins (3 créneaux) pour Cézanne et les ieudis matins

(3 créneaux) pour Prévert.

Les séances de natation, très satisfaisantes, ont repris à l'Espace Aqua'Noblat. Elles concernent les 6 classes de l'école Cézanne. Le coût est totalement pris en charge par la Municipalité. De nombreux parents, ayant obtenu leur agrément, accompagnent et encadrent les enfants.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), remplaçant les APE, ont été mises en place.

Mme Catherine LAURENT, enseignante de musique, intervient dans les trois écoles. Elle s'intègre parfaitement à l'équipe des enseignants et les accompagne dans leurs projets.

Des sorties sont organisées tout au long de l'année scolaire et de nombreux projets sont mis en place (visites d'expositions, concerts JMF, dispositif Ecole et Cinéma, « Je Lis, J'élis »...).

Malgré la disparition du poste de « maitre E » du RASED, Mme PAGNON, psychologue scolaire et M. BERNARD, « maitre G », continuent d'intervenir auprès de l'équipe éducative pour des bilans psychologiques et la prévention.

Chaque école a reçu un don de 350 € de l'association « La Ronde des Parents ». Ces sommes ont permis l'achat de divers jeux.

### La Municipalité:

- a accordé une somme de 58 € par enfant pour les achats de fourniture et cadeaux
- prend à sa charge les transports effectués dans le cadre scolaire pour une enveloppe annuelle de 3 000 € par an et par école
- subventionne les coopératives scolaires à hauteur de 160 € par école.

Les élections des délégués de parents d'élèves aux Conseils d'écoles (1 délégué par classe) ont eu lieu et tous les postes ont été pourvus.

## Transport scolaire sur la Commune

Chaque année, les ramassages scolaires - primaire et collège - sont effectués par les cars de la Régie Départementale des Transports de la Haute-Vienne (RDTHV). Ce sont 7 cars qui sillonnent nos routes.

7 circuits pour le primaire et 6 pour le collège, représentant pour l'année scolaire 2013/2014 plus de 82 000 km.

Ce sont 330 élèves qui empruntent deux fois par jour les transports scolaires.

Pour la sécurité des enfants des écoles primaires, la Municipalité met à disposition du personnel accompagnant dans chaque car.

Indépendamment de l'abonnement versé au Conseil général par les parents, la part financière de la Commune est d'environ 25 000 € par an.





## PETITE ENFANCE

## ALSH "Le Petit Prince"

Si l'été a un peu tardé à pointer le bout de son nez, les enfants ont pu participer à de nombreux projets au cours de l'été :



- visite de ferme
- visite de château, avec des journées jeux découverte sur le thème du Moyen-Age
- journées baignade
- initiation au tir à l'arc, au base-ball
- ateliers cuisine
- animations à la « Cité des Arts et des Métiers » de Limoges...
- activités arts plastiques
- ateliers conte à la bibliothèque
- rencontre inter-centres...

Durant 5 jours, 14 enfants de 7 à 12 ans ont pu partir à Treignac (19) pour un camp vélo, avec découverte du site, canoë kayak, baignade, soirée resto-mini golf...

A la rentrée de septembre, les grands ont participé au « Salon du Dessin et de l'Humour » à St-Just-le-Martel. De nombreux ateliers autour du goût ont été proposés, dont une participation à la sélection des denrées utilisées au restaurant scolaire. Les enfants ont pu goûter et noter différents produits.



L'ALSH de Rilhac-Rancon a été accueilli sur une journée pour une « rencontre jeux » autour de Fort Boyard. Tous les enfants ont passé les épreuves avec succès, notamment celles des énigmes de la Mère Fouras.

Fin novembre, une sortie surprise au cirque Zavatta a enchanté l'ensemble des enfants du centre.

L'année s'est terminée avec la journée organisée en collaboration avec l'Office de Tourisme, l'Association des Commerçants et Artisans d'Ambazac, l'association AACC, l'Académie des Anes, avec la visite du Père Noël grâce à Fanny, l'ânesse. Il a été remis le prix du « Père Noël d'Or » pour la plus belle vitrine décorée.

A cette occasion, les enfants de l'ALSH ont fabriqué des guirlandes à l'enseigne de chaque commerce participant à cette manifestation, afin de décorer un grand sapin. Tout le long du parcours dans le bourg, nos petits ont animé un conte ponctué de chants de Noël.

### Pour tout renseignement:

ALSH « Le Petit Prince » - rue Pierre et Marie Curie - 87240 AMBAZAC - Tél. : 05 55 37 18 94











## CENTRE D'ANIMATION

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) associatif "Tom Pouce" Comment participer à l'amélioration de l'accueil à domicile du jeune enfant?

Quatre missions complémentaires :

- ACCUEILLIR LES DIFFERENTS PUBLICS : futurs parents, parents, parents employeurs, assistantes maternelles, candidates à l'agrément, garde à domicile
- **RENDRE ACCESSIBLE L'INFORMATION**
- **ASSURER LA FONCTION D'OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE**
- **SOUTENIR LA PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTES MATERNELLES**



## ZOOM

sur le soutien à la professionnalisation

Quelques exemples:

## Jean EPSTEIN à Ambazac pour la Journée Nationale des Assistantes Maternelles



Samedi 30 novembre, Jean EPSTEIN, psychosociologue, a animé, avec conviction et une pointe d'humour, la Journée Nationale des Assistantes

Maternelles, organisée par les RAM de Boisseuil, Condat sur Vienne, Couzeix, Feytiat, Limoges centre-ville et Limoges CAPF, Le Palais-sur-Vienne, Nexon, Panazol, St-Priest-Taurion et Ambazac.

Une centaine d'assistantes maternelles était présente à notre invitation autour du thème national « Le début des tout petits, le rôle des assistantes maternelles », ou comment l'assistante maternelle favorise le bien-être du jeune enfant qu'elle accueille de la naissance à 3 ans.

Au cours de la journée, Jean EPSTEIN a d'abord abordé sa vision du bien-être de l'enfant en insistant sur l'importance du respect des rythmes et des besoins. Il a également développé des notions clés comme le triangle parents/enfant/professionnelle, la

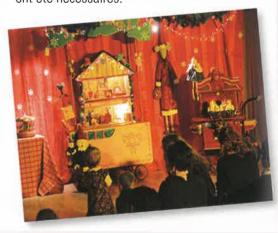
nécessaire confiance, la question des limites ou encore de « la juste place ». Il a ensuite évoqué le thème de l'accueil de l'enfant sous l'angle de la relation parents/assistante maternelle, de la séparation, de l'importance d'une période d'adaptation « à la carte » pour chaque enfant.

L'après-midi, la réflexion en groupes restreints a permis de faire le parallèle entre les notions précédemment abordées et les multiples expériences d'accueil des professionnelles. Ainsi, chacune a eu la possibilité de s'interroger sur l'importance de son rôle pour le bien-être des enfants qu'elle accueille.

Monsieur Jean EPSTEIN a su faire l'unanimité auprès de ces professionnelles qui sont reparties enrichies et motivées.

## Noël avant l'heure au Centre d'Animation

Jeudi 28 novembre, le « pôle Petite Enfance » de l'association a offert, comme chaque année, une animation sur le thème de Noël aux enfants, professionnelles et parents qui fréquentent le Relais Assistantes Maternelles et le Lieu d'Accueil Enfants Parents. Quatrevingt-quinze participants ont applaudi « Souris Quenotte », un spectacle alliant contes et musique. Compte tenu du nombre important d'enfants, deux représentations ont été nécessaires.





## Accompagnement aux pratiques professionnelles des assistantes maternelles

Le RAM, dans le cadre de ses missions, a mis en place depuis un an déjà, un accompagnement à la pratique professionnelle par C. VILKS« 1000 et 1 enfances ». Cette professionnelle de la petite enfance met en lien des pratiques d'expérience avec des éléments théoriques permettant d'alimenter et d'étayer la posture professionnelle.

A chaque séance trimestrielle, réflexion et échanges s'organisent autour de thèmes prédéterminés en accord avec les AMA:

- La première, sur le travail de l'assistante maternelle, une articulation complexe entre sphère familiale et sphère professionnelle;
- La deuxième, de l'accueil de l'enfant et de son bien-être, de la relation parents/professionnels;
- La troisième, sur la place du cadre éducatif dans l'accueil à domicile;
- La dernière, sur le doudou.

Dans un premier temps, rappel et/ou apports théoriques en lien avec le thème, accompagnement à la réflexion, puis, dans un second temps, écoute et accompagnement des échanges en favorisant la prise de parole et la distanciation.

Cette action aura réuni 61 participantes dont 30 assistantes maternelles différentes sur l'ensemble des 4 séances qui se sont déroulées, il faut le souligner, sur leur temps privé. Au vu de l'intérêt des assistantes maternelles pour ce type d'activité, le renouvellement de cet accompagnement professionnel sera reconduit en 2014.

## Accompagnement aux pratiques professionnelles des assistantes maternelles

Depuis janvier 2013, l'animatrice du « RAM TOM POUCE » a souhaité soutenir la professionnalisation des assistantes maternelles en s'appuyant sur les compétences de Sandrine SIMON. Elle travaille à la fois sur l'animation de l'atelier d'éveil musical, l'enseignement et l'écriture.



Au cours de l'atelier mensuel, financé par le RAM, Sandrine propose à 20 assistantes maternelles qui fréquentent régulièrement les temps collectifs du RAM et aux enfants qu'elles accueillent, des activités ludiques et variées : expression corporelle, chants, comptines, exploration d'instruments, lecture de livres illustrés...Tous les sens sont mis en éveil!

Les recherches montrent que l'éveil musical aide l'enfant à développer une multitude de capacités : concentration, mémoire, langage, confiance en soi...

Pour certains enfants, c'est aussi l'occasion de faire partie d'un petit groupe, une expérience de la collectivité...Des valeurs

essentielles sont donc de mise : partage,

bonne humeur et sécurité affective, dans le respect de chacun...



Comptines à faire et à refaire avec vos tout-petits

Couraient dans la neige!
Il y en a 1 qui fond...
Ça fait deux petits moutons!
2 petits moutons,
Couraient dans la neige!
Il y en a 1 qui fond...
Ça fait 1 petit mouton!

3 petits moutons

*Ça fait 1 petit mouton !*1 petit mouton

Courait dans la neige !

Ufond il n'u o nivo de not

Il fond, il n'y a plus de petit mouton !!!







## GENTRE D'ANIMATION



## JUMELAGE

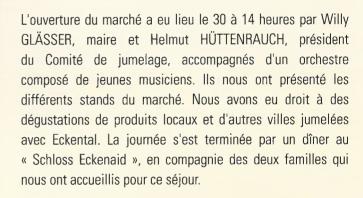
## Marché de Noël de Markt-Eckental





Sur l'invitation de nos amis allemands du « Comité de Jumelage Ambazac-Marckt Eckental », une petite délégation, composée de Jeanine MANDON-JOLY, Marie-Annick AUZEMERY et Pierre JULIEN, s'est rendue à Eckental pour le marché de Noël,

les 30 novembre et 1er décembre.



Le dimanche après-midi, nous avons été invités par Carolina MISCHL, à la Maison des Sports d'Eschenau, puis visite du fameux et réputé marché de Noël de Nüremberg : tout simplement magnifique et magique !!!

Nous tenons à remercier le Comité de Jumelage d'Eckental, la Mairie d'Eckental, les familles HOFFMAN, GLEISSNER et MISCHL pour leur accueil très chaleureux.

Marie-Annick AUZEMERY





## ÉVÈNEMENTS CULTURELS

## Animations culturelles

## « Mon auberge était à la Grande Ourse »



Un grand merci aux adhérents de l'ADAES (Association pour la Défense de l'Atmosphère et de l'Espace) qui nous ont fait voyager loin le 3 août dernier. Embarquement à bord de leur enthousiasme pour des destinations encore nimbées de mystère.

Ces passionnés de l'Univers ont proposé diverses animations : observation du soleil avec le matériel adapté, conférences (par Michel DEROMME, Pascal COSTE et André BORDES) et pour finir en beauté une promenade nocturne interstellaire. Dommage que la nuit ait mis son châle ce soir-là...!





## « C'était hier et c'est demain »

Autre monde, autre balade et autres ballades avec Pat GIRAUD et sa complice Julie LALANDE, qui nous ont offert le 27 septembre un récital ARAGON de haute tenue. Les plus illustres textes du poète, mis en musique par FERRAT ou FERRÉ ont été sublimés par une interprétation sans faille, mise en scène par Katherine LORICH et rehaussée par les lumières de Grégoire LOPES FADIGAS.

## Un superbe duo greco-limougeaud

Leur charme, leur talent nous avaient séduits en juillet 2012. A la veille de Noël, elles nous sont revenues dans cette même salle et nous ont proposé un nouveau moment de grâce, de virtuosité, d'élégance et de délicatesse. Anaïs PONTY (violon) et Elli TSAMPA (piano), toutes deux issues de la prestigieuse « Royal Academy of Music » de Londres, ont interprété BRAHMS, GRIEG, CHOPIN, TCHAÏKOWSKI et BLOCH.

Noël avant l'heure!



## ÉVÈNEMENTS CULTURELS

## Bibliothèque



## << Je lis, j'élis >>

Dans le cadre du prix Littéraire **« Je lis, j'élis »** avec la collaboration de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Haute-Vienne, les élèves du CM2 de M. CONSTANTIN, puis, ceux du CE2 de Mme MARTINEZ ont eu le bonheur de rencontrer **DIDIER Jean** et **ZAD**.

Nos deux auteurs-illustrateurs pour la jeunesse écrivent et illustrent ensemble depuis une douzaine d'années (en Corrèze, à la grande surprise des enfants...!) et leur talent est reconnu de tous. Nos invités ont bien joué le jeu des questions-réponses préparées en classe, dans une atmosphère chaleureuse et décontractée.

Après quelques informations « techniques » sur le livre, nous avons pu admirer les planches originales d'illustrations de certains de leurs albums. Cerise sur le râteau, ZAD nous a fait le plaisir de dessiner « en direct » devant une assemblée passionnée! Leurs livres sont à la bibliothèque d'Ambazac et d'autres sont à venir...

Pour en savoir un peu plus sur leur univers haut en couleurs : http://www.didierjean-zad.com/

## Exposition estivale à la bibliothèque d'Ambazac

Au cours du mois d'août dernier, la bibliothèque a présenté une magnifique exposition de l'artiste peintre NHU LINH.

Si la peinture fait partie de sa vie depuis son plus jeune âge, la jeune femme n'est révélée au public qu'en 2010, encouragée à sortir de l'ombre par ses proches. Discrète mais passionnée, elle porte en elle l'influence d'une famille aux origines riches et diverses, mais aussi celle d'artistes prestigieux tels que SOULAGES et BASQUIAT qui ont fait de leur travail un véritable exutoire, une démarche intime qui la touche particulièrement.

NHU LINH a multiplié les expositions dans notre département, tout en étant sollicitée pour d'autres évènements artistiques en France comme à l'étranger. Elle a d'ailleurs l'honneur de figurer dans le dictionnaire de cotation DROUOT depuis 2012.

Afin d'approfondir son travail et d'acquérir de nouvelles techniques et connaissances, elle suit actuellement des cours du soir à l'ENSA (Ecole Nationale Supérieure d'Art) de Limoges et consacre le plus de temps possible à la création.

C'est un véritable voyage imaginaire et coloré qui a été offert aux visiteurs, l'œuvre de NHU LINH étant porteuse de toutes ses émotions, les plus sombres comme les plus lumineuses et de sa sensibilité à fleur de toile.

Une très belle rencontre avec une artiste talentueuse.

### Pour tout renseignement:

http://bm-ambazac.dnsalias.net/ou tél. 05 55 56 85 76





## Concours Pocket Film, 2º édition

Tu as entre 10 et 18 ans et tu rêves de faire TON film ?

Participe au concours de pocket film, organisé dans 7 bibliothèques dont la bibliothèque d'AMBAZAC, sur le thème "I have a dream..." par le Département de la Haute-Vienne!

Tu gagneras peut-être : une caméra, une tablette tactile, un appareil photo, une station d'accueil bluetooth...

### Pour en savoir plus:

http://bm-ambazac.dnsalias.net/ http://www.cg87.fr/services-en-ligne/concourspocket-film/

Coquelicontes contera à nouveau au mois de mai... (en cours de programmation).

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## La prévention des déchets



Face aux enjeux environnementaux liés à la croissance de la consommation (consommation de ressources non renouvelables, rejets de gaz à effet de serre, pollution) et des coûts de collecte et de traitement de plus en plus lourds, il est nécessaire d'agir pour limiter nos déchets, que l'on soit un particulier, une entreprise ou une collectivité.

Adopter des gestes simples pour réduire le volume et le poids de vos poubelles.

En triant, en consommant autrement et en compostant, nous pouvons réduire le poids de notre poubelle de 50 à 70 %.

- Composter, en tas ou dans un composteur, ses restes de repas avec les déchets verts du jardin : 24 % de notre poubelle sont des déchets putrescibles.
- Utiliser des textiles lavables plutôt que des lingettes ou des cotons jetables : 14 % du contenu de votre poubelle sont des textiles sanitaires.
- Trier le papier, les emballages ménagers, le verre, le carton et les déposer dans les éco-points. Notre poubelle est constituée de 12 % de papier, de 4 % d'emballages plastiques recyclables, de près de 6 % de métal et autant de carton, de plus de 1 kg de briques alimentaires et de plus de 7 % de verre.
- Déposer les objets réemployables (meubles, bibelots, livres...) dans la benne réemploi de la déchetterie (Attention! Toutes les déchetteries ne sont pas équipées de cette benne). Tous ces objets seront donnés à des associations. Cependant, il est possible de les déposer directement auprès d'autres associations de son choix.
- Déposer les vêtements dans les bornes textiles prévues à cet effet. Le textile représente en moyenne 2,5 % de notre poubelle.
- Utiliser des sacs réutilisables et éviter le plus possible les sacs plastiques. Ces derniers représentent plus de 2 % de notre poubelle.
- Consommer des produits en vrac et à la coupe, éviter les produits sur-emballés et les produits en dose unique. Les emballages en plastique non recyclables et les polystyrènes représentent près de 4 % de notre poubelle.



En résumé, pour une poubelle moyenne d'ordures ménagères résiduelles de 261 kg, nous pouvons la réduire d'au moins 100 kg en adoptant ces gestes au quotidien.

Composter, c'est réduire sa poubelle d'au moins 20 %!



## Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage, c'est le processus de dégradation de la matière organique en présence d'air et d'humidité par les bactéries, les champignons et la faune du sol (lombrics, acariens, collemboles, cloportes...). C'est un phénomène naturel qui permet de transformer les déchets fermentescibles en un excellent amendement pour le sol : le compost.

### Qu'est-ce qui se composte ?

BULLETIN MUNICIPAL Nº 25 . JANVIER 2014 N. SZ. WE I AMDAZAC

Il est possible de composter les restes de repas et ceux issus de leurs préparations : fruits, légumes, pain, restes de fromages, restes de plats préparés. Il faut cependant éviter les restes de viandes, de poissons et de laitages et tout ce qui est trop gras.

Nous pouvons aussi composter les déchets végétaux de jardin : tontes, feuilles mortes, branchages, plantes mortes...

Les plantes mortes en pot, les bouquets de fleurs ou encore les mouchoirs en papier se compostent aussi très bien.

## Comment composter?

Nous pouvons composter en tas ou dans des conteneurs prévus à cet effet, comme les composteurs. Le SYDED propose des composteurs à 22 € de très bonne qualité pour aider dans la démarche. Des aérateurs de compost sont également en vente pour 8 €. (voir bon de commande ci-dessous).

### Pour plus d'informations, contacter le 0800 30 33 37 ou se connecter sur www.syded87.org

Il suffit d'installer son tas ou son composteur dans un endroit plutôt ombragé. Le tas doit être en contact avec la terre. Déposer ses déchets en prenant soin d'alterner des matières humides (restes de repas, tontes...) avec des sèches (feuilles mortes, broyats de branches, cartons de boîtes à œufs...). Brasser pour oxygéner le tas (avec un aérateur de compost pour simplifier l'opération).

Contrôler régulièrement l'humidité : le tas de compost doit être très humide mais pas détrempé. Sans humidité, les matières ne se décomposeront pas ; avec trop d'eau, le processus dégagera de mauvaises odeurs.

Pour accélérer le processus de compostage, ne pas mettre de trop gros morceaux et ne jamais déposer de trop grosses quantités d'un même déchet à la fois : toujours mélanger les tontes avec des feuilles mortes ou du broyat de branchage.

### Quand et comment utiliser le compost ?

Le compost peut être utilisé au jardin ou dans les plantes en pot. Il enrichira la terre et améliorera sa structure. Nous obtiendrons ainsi un substrat riche et fertile pour nos plantations.

Le compost utilisable est dit « mûr » au bout d'un an environ. Il doit avoir une belle couleur sombre et une odeur boisée.

En suivant bien ces quelques règles de base, le tas de compost monte en température, ce qui permet de détruire la plupart des maladies et des graines.

Le compost obtenu est donc d'une excellente qualité pour les plantations !

#### SYDED de la Haute-Vienne

19, rue Cruveilhier - 87031 Limoges Cedex 1 - Tél. 05.55.12.12.87 - contact@syded87.org - www.syded87.org



A COMPANDAZAC

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Deux nouveautés à l'école de musique pour janvier 2014



### Cours de guitare basse

L'Ecole Communautaire de Musique et de Danse "Monts d'Ambazac et Val du Taurion" (ECMD MAVAT) proposera des cours individuels de guitare basse, destinés aux ados et aux adultes, ainsi qu'aux enfants (âge conseillé : 8-9 ans).

Les principaux styles abordés par le professeur Alain ETEFFE, seront issus du domaine des musiques actuelles (rock, pop, funk...).

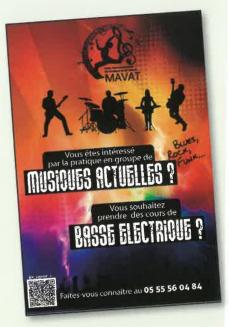
## Pratique en groupe de \*musiques actuelles\*

En parallèle à l'ouverture de la classe de guitare basse, des ateliers de pratiques collectives autour des "musiques actuelles" vont être développés. On pourra distinguer deux types d'ateliers :

- ceux qui s'adressent aux élèves déjà inscrits à l'école de musique, quel que soit l'instrument pratiqué;
- ceux destinés à des groupes existants qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement pour mener à bien leur projet, après inscription à l'ECMD.

De plus, des séances de découverte instrumentale vont être proposées courant mai-juin. Elles seront destinées à toutes personnes désirant débuter un apprentissage dans le domaine des musiques actuelles, mais qui n'ont pas encore choisi d'instrument. Ces groupes offriront l'opportunité à chaque participant d'essayer successivement la guitare, le clavier, la guitare basse et la batterie. Le mode de mise en place sera précisé ultérieurement.

Pour tout renseignement complémentaire : 05 55 56 04 84 ou contact@ccmavat.com.



## Office de Tourisme MAVAT

L'opération « Féérie de Noël », pilotée par l'Office de Tourisme, a connu à nouveau un joli succès, en associant autour de la charrette du père Noël de nombreuses structures : l'Association des

Commerçants et Artisans, l'ALSH « Le Petit Prince », la bibliothèque, la crèche « Les Galopins », l'« Association Atlantique des Consommateurs Coopérateurs », la brigade de Gendarmerie et le restaurant scolaire.



Merci à Christiane, Danièle, Gérard, Jean-Louis, sans oublier l'ânesse Fanny, ainsi qu'à toi, swinquant Père Noël!

A l'issue du défilé, les enfants ont remis le « Père Noël d'Or » au lauréat du concours de la plus belle vitrine.

Le jury d'enfants a désigné cette année, celle du magasin « Optique mosaïque ».



### Les Eco-Points

Les ECO-POINTS de tri sélectif ont vocation à accueillir des déchets n'entrant pas dans la catégorie des déchets ménagers, faisant l'objet d'un ramassage par la benne OM (Ordures Ménagères).

Le spectacle affligeant et quasi systématique, observé sur ces lieux de dépôt de tri, ne laisse aucune place à une amorce de compréhension de comportements récurrents, particulièrement irrespectueux de l'espace commun.

Il est hélas nécessaire de rappeler :

- Qu'il peut arriver que les conteneurs soient pleins certains week-end et qu'il semble alors évident de rechercher un accueil de tri sur un autre site, souvent très proche (ou de revenir!)
- Que tout dépôt sauvage en dehors des conteneurs est strictement interdit
- Que toute transgression avérée fera l'objet de poursuites administratives à l'encontre des indélicats.

Il n'est pas tolérable que l'image de l'espace public soit dégradée par un manque volontaire de civisme, de respect d'autrui!

## Un mode opératoire pour mieux exploiter la forêt



### Présentation du mode opératoire

- Le Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac, a construit et anime un programme d'action sur la forêt et la filière bois : la Charte Forestière de Territoire.
- Ce programme d'action est le fruit d'une réflexion entre les élus et les acteurs du monde forestier.
- Le mode opératoire est une des actions de la charte forestière de territoire.

### Les raisons de sa mise en place du mode opératoire

- Une forêt productrice de richesse.
- De nombreuses activités en forêt (exploitation, chasse, randonnée pédestre, VTT, randonnée motorisée, équitation, cueillette de champignons, ...), ce qui implique des conflits potentiels importants.
- Des dégâts d'exploitation observés sur les chemins forestiers qui ne sont pas toujours réparés.
- Une mauvaise image des exploitants forestiers et un manque de dialogue avec les élus.

### Les objectifs du mode opératoire

- Restaurer le dialogue entre les élus et les exploitants forestiers.
- Réduire les dégâts d'exploitation.
- Rendre systématique la déclaration de chantier en mairie afin de permettre aux communes d'être au courant, de reprendre possession du territoire communale et de prévenir en cas de danger.
- Rendre systématique les états des lieux sur la voirie publique avant et après chantier ou exploitation.
- Permettre aux différentes activités en forêt de se dérouler ensemble avec le moins de conflits possibles.

#### La démarche



#### Les moyens

- Animateur à disposition des élus, des professionnels et des habitants du territoire.
- Un mode opératoire en commun avec 2 autres territoires (Pays de Guéret et Communauté de Communes Bourganeuf/Royère).
- Un outil de déclaration en ligne.

#### Allez plus loin

Pour plus d'information sur le mode opératoire ou pour déclarer un chantier forestier en ligne : **www.paysoccitanemontsambazac.fr** rubrique « La charte forestière » / « déclaration exploitant »

#### Contacts animateur Charte forestière :

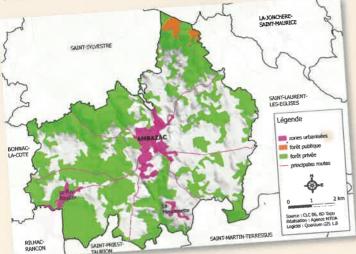
**Antoine BEUCHER**, **05 55 56 44 56**, **07 60 90 12 57** *antoine.beucher@mtda.fr* 



## Agir ensemble : se regrouper entre propriétaires forestiers avec l'ADELI



La Commune d'Ambazac a une superficie de 5500 ha environ et la forêt occupe 3260 ha dont 3200 ha de forêt privée et 60 ha de forêt publique. Le taux de boisement est de 56 %. La surface moyenne des parcelles est de 0,50 ha, soit plus de 6000 parcelles.



Comment, dans ces conditions de forêts très morcelées, mettre en place une gestion forestière capable de fournir du bois de qualité à nos générations futures ?

Une coupe d'amélioration (éclaircie) sur une petite parcelle ne fournit pas assez de bois pour intéresser un exploitant forestier. Plusieurs solutions existent pour améliorer sa forêt.

- Faire soi-même son bois, pour le chauffage par exemple.
- Se regrouper pour constituer entre voisins des unités de chantier suffisamment homogènes et importantes et proposer la commercialisation d'un volume plus conséquent. C'est dans ce cadre qu'a été créé l'A.D.E.L.I. (Association pour un développement équilibré de la forêt en Limousin).

Un regroupement de chantier, c'est

- au moins 3 propriétaires,
- un apport minimum d'un hectare par propriétaire,
- au moins 8 ha au total (4 ha pour les peuplements feuillus),
- une distance maximale de 4 km entre les parcelles les plus éloignées,
- un seul opérateur économique,
- des opérations diverses possibles : balivage, dépressage, éclaircies, élagage, renouvellement de taillis de châtaignier par régénération, création d'aires de dépôt et de chargement de bois.

La région Limousin met en œuvre des moyens financiers pour inciter les propriétaires sylviculteurs. L'aide est forfaitaire à l'hectare, elle s'ajoute aux recettes de la vente des bois et dépend du type du peuplement et des travaux.

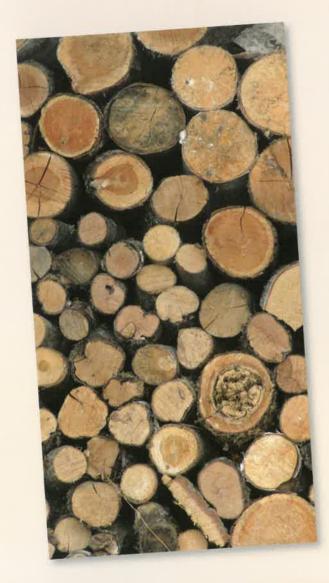
- Balivage de taillis, éclaircie de taillis de châtaignier, élagage de peuplements feuillus : 350 €/ha.
- Eclaircie de peuplements feuillus : 250 €/ha.
- Renouvellement de taillis de châtaignier par régénération : 500 €/ha.
- Eclaircie résineuse (éventuellement avec élagage): de 200 à 400 €/ha selon les cas.
- Création d'aires de dépôt et de chargement de bois : 30 % de la dépense plafonnée à 6 500 €.

### Contacts:



## Le bois de chauffage





Le bois de chauffage est encore aujourd'hui dans nos contrées, le seul combustible renouvelable disponible en grande quantité. Traditionnel, écologique, propre, sans odeur désagréable, il produit peu de cendres. De plus, la combustion du bois ne crée pas de mâchefer.

Le bois est composé à 50 % de carbone, 42 % d'oxygène, 6 % d'hydrogène, 1 % d'azote et 1 % de matière minérale. Sa forte teneur en oxygène explique pourquoi le bois est un combustible nécessitant peu d'air pour se consumer.

Le pouvoir calorifique du bois varie selon les essences, certaines étant plus performantes que d'autres. Charme, chêne, feuillus viennent en tête. Le tableau classifie les divers bois de nos régions.

Le coefficient 10 correspond à celui qui donne le plus de chaleur au m³. Le pouvoir calorifique du bois varie aussi selon le degré d'humidité qu'il contient. Plus le bois est sec, plus la combustion dégage de chaleur, d'où l'importance accordée au temps de séchage et à la façon dont celui-ci a été fait, l'idéal étant un bois ayant de 18 à 24 mois de coupe. Un bois fraîchement coupé contient environ 75 % d'eau. Il risque de provoquer la formation de bistre et de goudron dans le conduit de fumée, avec tous les inconvénients que cela comporte.

CHARME : 10	CHÊNE: 9,9	FRÊNE: 9,2	ÉRABLE : 9,1
BOULEAU: 8,9	ORME : 8,4	HÊTRE : 8	SAULE: 7,1
SAPIN: 7	AULNE: 6,7	TILLEUL : 5,2	PEUPLIER: 5

## ARTISANAT ET COMMERCE

## Une Histoire d'Ongles

**KARINE** a su élargir ses compétences professionnelles en choisissant d'ouvrir un institut de prothésiste ongulaire en auto-entreprise, en complément de son statut artisanal de coiffure à domicile, qu'elle pratique déjà sur rendez-vous.

Décoration par stickers ou faite main par liners ou peinture acrylique - notamment par la technique « one-stroke » proposant des motifs au choix de fleurs, visages, etc. - ou aquarelle, pose d'ongles par technique de gel durci sous lampe UV.

KARINE participe aussi à des concours professionnels « NAIL ART » dans lesquels elle s'illustre régulièrement, tout en acquérant des connaissances nouvelles dont elle fait bénéficier sa clientèle.



KARINE - 20, avenue de la Libération

Tél.: 06 28 84 32 74

E-mail: unehistoiredongles87240@gmail.com

## SAS Furlan

Dans la continuité de l'esprit initié par son créateur, la **SAS FURLAN** prend « un coup de jeunesse » avec l'arrivée aux commandes, depuis octobre, de deux salariés repreneurs, **Elizabeth AUBEAU et Mickaël MADILLO.** 

Associés professionnellement, ces deux nouveaux chefs d'entreprise dynamiques et diplômés s'engagent à poursuivre un registre de qualité dans la nature des prestations proposées : boucherie, charcuterie, traiteur, repas de groupes et/ou plus intimistes par commandes et livraisons à domicile.

Elizabeth assure la gestion et la partie clientèle extérieure traiteur, Mickaël la part boucherie-charcuterie. Les fêtes de fin d'année leur auront donné l'opportunité de faire étalage de leur professionnalisme, attitude d'ores et déjà acquise et perceptible dans l'échange.

« Les deux secrets d'un succès : la qualité et la création »



Contact:

**SAS FURLAN** - 24 bis, avenue de la Libération - Tél. **05 55 56 60 73** E-mail : *sarl.furlan@orange.fr* 

### Le Relais des Ormes

**Fatya HOUCHE** a choisi de poursuivre son parcours professionnel du commerce de proximité, à AMBAZAC, où l'opportunité de reprise de la Brasserie-PMU « Le Relais des Ormes », développée par le précédent propriétaire, s'est offerte depuis septembre.

Soirées à thème (une fois par mois, le samedi, comme par exemple la soirée « couscous » en janvier), PMU, jeux, « Cafés philos », complètent et donnent de la vie aux prestations traditionnelles de bar-restauration. La nouvelle propriétaire envisage d'étendre ses activités par des grillades réalisées en terrasse pendant la période estivale.

Des idées, toujours des idées ! C'est le terreau de l'optimisme féminin, que Fatya diffuse spontanément !



Contact:

Le Relais des Ormes

1, rue Jules Ferry - Tél : 05 55 56 61 50

## Marché du vendredi, place du 19 Mars 1962



Un nouvel arrivant parmi les commerçants du marché hebdomadaire : **Aurélien LACHENY** assure le remplacement de Daniel BORDAS depuis mi-décembre en boucherie-charcuterie.

Il est désormais présent sur les marchés locaux, où il propose les produits issus de l'enseigne familiale, bien connue et très appréciée localement.

Contact:

Aurélien LACHENY - Tél. 05 55 39 81 34

## ARTISANAT ET COMMERCE

## Noël JUDE

Noël JUDE est ambazacois depuis 20 ans et a su développer des amitiés locales en nombre, car il ne se ménage pas dans son investissement au bénéfice des autres.

Disponible, sérieux et outillé, Noël a choisi de fonctionner sous forme de

prestations rémunérées en Chèques Emploi Service (CESU), qui facilitent aux particuliers l'accès à l'ensemble des services à la personne.

Noël JUDE a donc axé ses prestations sur les travaux extérieurs, espaces verts, élagage, jardinage, aide aux courses, petit bricolage et maçonnerie. Ainsi, il applique la notion du travail non bâclé, amoureux et respectueux à la fois des choses bien faites et de la relation amicale.

Les deux vont en effet souvent ensemble !

#### Contact:

Noël JUDE - 21, rue des Cantines - Tél.: 06 19 24 76 01

## JYKA Services



Jacky EDELY est ambazacois depuis 2002. Ce jeune retraité actif et minutieux a souhaité conjuguer occupation de son temps libre et goût du service à autrui, en proposant des services simples de menus travaux, gestion

de petites pannes, de « couac(s) » intempestif(s).

Auto-entrepreneur, JYKA SERVICES exerce 7J/7J, sur rendez-vous, de 9H à 21H, dans un rayon d'environ 20 km autour d'Ambazac. Il répond à des besoins immédiats nécessitant réactivité, rigueur et méthode, sans concurrence mais plutôt en complément aux professionnels dans la nature des prestations fournies, comme un changement d'ampoule, aide au courrier, transport occasionnel, petits services d'un homme toutes-mains...

### Contact:

JYKA SERVICES - Tél.: 06 26 78 04 57

Courriel: jyka.services@yahoo fr

Site Internet : http://jyka-services.puzl.com

## SPID Lavage

Située sur le parking « M. BRICOLAGE », la station **SPID LAVAGE**, en libre-service 7j/7j et 24h/24h, a ouvert début décembre après des travaux menés avec célérité par des entreprises locales ou haut-viennoises. Les ambazacois ont spontanément manifesté leur satisfaction en venant nombreux dès le premier jour « bichonner » leur véhicule.

**Jean-Paul BONNEFOUS**, entrepreneur, a ainsi répondu à un besoin de longue date, en mettant à profit son expérience d'insatiable initiateur-réalisateur de projets, pour proposer ce service supplémentaire à un public désormais ravi.

AUTOCLEAN 87, la société gestionnaire de la station créée par la famille BONNEFOUS, a choisi des matériels haut de gamme, tant au niveau du portique automatique à 5 programmes, que dans les 3 pistes ouvertes au nettoyage haute pression à 120/130 bars, ainsi qu'au pôle aspiration-soufflage.

En termes sanitaires et d'approche écologique, la salle des machines présente un réseau de matériels sophistiqués effectuant les nécessaires vérifications chimiques, gestion du calcaire, séparation des hydrocarbures et des boues... Le rinçage s'effectue en eau osmosée neutre avant rejet au réseau public d'évacuation.

SPID LAVAGE, une belle réussite pour un bon projet!

### Contact:

Mr BRICOLAGE - 23, av. de la Libération

Tél.: **05 55 56 62 67** 



## Cassiopée - Centre de beauté

Les horaires d'ouverture notés dans notre bulletin municipal  $N^{\circ}$  24 sont erronés. L'institut vous accueille de 9h à 19h sans interruption, sauf le lundi, de 14h à 19h et le samedi, de 8h30 à 14h.



## RECTIFICATIF

### Contact:

#### CASSIOPEE

4, rue Pierre & Marie Curie 87240 AMBAZAC Tél. **05 55 56 79 66** 

cassiopee-spabeauté.com

### ASSOCIATIONS

Association de parents d'élèves d'Ambazac << La Ronde des Parents >>

L'association a élu son nouveau Bureau pour l'année scolaire 2013-2014 et établi un calendrier pour ses manifestations.



#### Membres du bureau:

Présidente : Sabrina METAIS
 Vice-président : Frédéric GOMEZ
 Secrétaire : Leslie PERRIN

Secrétaire Adjointe : Gaëlle ANNETTE

■ Trésorière : Camille LACAUD

■ Trésorière Adjointe : Sylia FERREIRA

Notre association a pour but de relayer les interrogations des parents ainsi que les remarques et les suggestions auprès des écoles d'Ambazac et de participer activement aux Conseils d'écoles.

Nous réalisons aussi des projets festifs comme chaque année :

■ 1<sup>er</sup> LOTO des ECOLES, samedi 18 janvier à partir de 20h, Espace Mont Gerbassou

La traditionnelle « BOUM des écoles », samedi 22 mars

Le « Vide ta chambre », samedi 17 mai

La fête des écoles, samedi 28 juin.

Nous vous attendons nombreux et nous vous souhaitons une bonne année 2014!!!

#### Contact:

**«La Ronde des Parents» Association de Parents d'élèves d'Ambazac**12, avenue de la Libération - 87240 AMBAZAC larondedesparents@laposte.net

## Ambazac Pétanque

Le club, présidé par Didier RICOU, compte 53 licenciés pour l'année 2013. Il est affilié à la F.F.P.J.P. (Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal).

Nous disposons du boulodrome Georges DUBERNARD. Il nous permet d'organiser des compétitions et de nous entrainer dans de bonnes conditions si le temps est clément. Dans le cas contraire, nous allons à la halle MAVAT au Mazeau de St-PRIEST-TAURION.

Cette année, sur le boulodrome, nous avons organisé deux concours inscrits au calendrier officiel du comité de la Haute-Vienne. Nous accueillerons, les 31 mai et 1er juin, le concours départemental doublette mixte. Il verra s'affronter un peu plus de 200 équipes.

Nous engageons 3 équipes dans le championnat interclubs : une équipe en 1<sup>re</sup> division, une équipe en 2<sup>e</sup> et une équipe en 3<sup>e</sup> division.

Les entrainements ont lieu tous les mercredis et vendredis après-midi, de 14 à 18 h, au boulodrome ou à la halle MAVAT. Ils sont ouverts à toute personne désirant se perfectionner ou découvrir ce sport, qui demande adresse, maîtrise de soi et esprit d'équipe.

Comme chaque année, nous organiserons tous les vendredis, en juillet et en août, un concours en doublette, ouvert à tous, basé sur 4 parties. Ces concours débuteront à 15 h précises.

Pour tout renseignement sur le club et ses activités, vous pouvez contacter le secrétaire du club au 06 75 22 26 00.





## Rando Monts D'ambazac

L'hiver arrive et la fin de notre calendrier annuel aussi. Toutefois, notre équipe est déjà « sur les crampons » pour préparer la saison 2014, avec de nouvelles découvertes, nouvelles rencontres (autres clubs), nouveau week-end en septembre en Touraine.

Tout un programme s'annonce avec entrain, gaieté et convivialité.

RMA, nous aimons, c'est pour cela que d'ici peu nous allons reprendre les chemins et vous aussi !...

RMA s'est rendue un dimanche 13 octobre, avec 13 de ses membres, pour parcourir 13 kilomètres, en pays corrézien, dans le brouillard. De son périple, le club a ramené « la coupe du fair-play », en témoignage de la bonne humeur de ses membres!

Vous souhaitez vivre des moments de détente dans la bonne humeur, alors rejoignez-nous et demandez notre programme !

#### Contact:

**Jean-Claude LANGENBACH** (président) Tél.: 06 61 93 71 97 - 05 55 56 37 90

### Les Godasses Ambazacoises

Dernièrement, s'est tenue la deuxième assemblée générale du tout jeune club de course à pied « les Godasses Ambazacoises » en présence d'Elisabeth MACIEJOWSKI, maire d'Ambazac et de Josette LIBERT, adjointe chargée de la vie scolaire, des sports et des associations.

Cette assemblée a débuté par le rapport moral du président qui a brossé la vie de la deuxième année d'existence du club, où nous avons vu grossir l'effectif, passant de 24 à 47 adhérents. Une progression due certainement à la bonne ambiance régnant tout au long des entraînements ainsi qu'aux courses où nous participons, mais aussi aux activités extra sportives que nous organisons.

Ce développement est aussi le résultat de l'ouverture d'une antenne du club à St-Léonard depuis janvier 2013. Une quinzaine de coureurs s'y retrouvent tous les jeudis soir au stade Raymond POULIDOR, ainsi qu'au dojo, pour gouter aux plaisirs des entraînements spécifiques (travail de la VMA, renforcement musculaire, abdos, gainage, etc.). Le dimanche matin est réservé pour une sortie longue.

Cette année, le club a été présent sur différentes courses de la région :

- « Les Gendarmes et les Voleurs de Temps » bien sûr,
- Le téléthon de St-Just-le-Martel avec une vingtaine de coureurs, notre RDV annuel,
- Une sortie club dans l'Allier, à Cusset près de Vichy, où neuf personnes ont pu apprécier le plaisir de se retrouver entre amis pour un week-end complet.

### Le fil rouge de ces manifestations a toujours été la bonne humeur !

Le plus grand moment du club se situe indéniablement le 31 mai avec notre implication au « relais pour la vie », organisé par la « Ligue contre le Cancer ». Les 24 copines et copains assurent l'intégralité du relais sur les 24 heures.

Un grand coup de chapeau à Françoise et Jacqueline qui se sont démenées pour organiser notre relais. Ça n'a pas été une mince affaire de planifier tout ce petit monde en fonction des disponibilités de chacun. Elles ont aussi beaucoup donné sur le terrain en assurant plusieurs relais. Merci les copines !

Depuis juillet, nous nous sommes dotés d'un outil qui nous apporte beaucoup et par lequel nous pouvons mieux nous faire connaître, c'est notre site internet. Chacun peut y trouver différentes informations : planning des entraînements, conseils, documentation, dates des prochaines courses, photos et vidéos des courses, résultats, etc.

### Dans les projets 2014 :

- Une sortie club à Monbazillac (24) au mois d'avril, avec un trial de 10 ou 21 km et une randonnée gourmande de 11 km.
- Co-organisation du prochain « relais de la vie », à Ambazac.

Vous qui aimez la course à pied, vous pouvez nous retrouver

- le mercredi à 18h30, au terrain de rugby,
- le vendredi à 18h45, au gymnase
- le dimanche matin à 9 h, au Domaine de Muret.



Michel SOIRAT

Tél.: 06 88 31 53 87

lesgodassesambazacoises.e-monsite.com



## HISTOIRE D'AMBAZAC

## L'aventure de l'Uranium à Ambazac

Le début de l'aventure dans la région d'Ambazac date de 1948 ; elle s'acheva à peine une cinquantaine d'années plus tard pour la Division Minière de la Crouzille. Outre les divers sites d'extraction qui se sont succédés : après celui pionnier de la Crouzille, la recherche et l'exploitation uranifères avaient suscité la création d'un siège d'exploitation à Razès, d'un Magasin Atelier Central (MAC) en juin 1949 à Limoges, route du Palais, et d'une usine de traitement à Bessines en juillet 1958.

La commune d'Ambazac n'a pas été directement impliquée dans l'extraction du minerai d'uranium. Les indices relevés par les prospecteurs n'ont en effet pas permis de déterminer une présence importante de minerai dans le sous-sol du territoire communal stricto-sensu. Elle ne s'est apparemment pas battue non plus avec une vigueur extrême, pour obtenir le siège d'exploitation.

Ambazac a néanmoins été partie prenante, à divers titres, dans l'épopée limousine de l'uranium qui a laissé de nombreuses traces dans l'urbanisation de la commune comme dans son histoire socio-économique. Nous nous efforcerons de restituer ce passé proche en évoquant la période pionnière des années 1950 et les retombées de l'« aventure » de l'uranium pour la commune d'Ambazac au cours des décennies suivantes.

Le coup d'envoi de la recherche de minerai d'uranium dans les monts d'Ambazac a réellement été donné en novembre 1948 lorsque le gammaphone (détecteur de radioactivité) des prospecteurs GRANDCLÉMENT, ADELAINE, LÉPINE se mit à crépiter de façon continue aux abords de l'étang de la Crouzille dans le pré « Cantian » du nom de son propriétaire. L'intérêt de la découverte fut rapidement confirmé et des dispositions furent prises en vue de la mise en exploitation d'un site prometteur.

Dans le courant de l'année 1951 ce sont environ 200 mineurs qui, sous la direction de l'ingénieur Robert AVRIL, ont extrait à 100 mètres de profondeur par tranchées montantes remblayées la précieuse pechblende (minerai d'uranium présent sous forme d'oxyde – voir photographie) qui présente une très forte teneur en uranium, de l'ordre de 10 à 40 %.

Cette teneur exceptionnelle explique le mode de l'exploitation : abattage sélectif et triage à la main au fond, justifiée d'ailleurs par l'absence d'installations de concentration sur place. Les blocs de pechblende étaient ensuite remontés à la surface, mis en sac et transportés dans des camions GMC provenant des surplus alliés de la Seconde Guerre Mondiale. Dûment escorté par des gendarmes, le minerai était acheminé vers l'usine de traitement du Bouchet dans l'Essonne.

La mise en service officielle date du milieu de l'année 1950 et de la visite inaugurale de Raoul DAUTRY, délégué à l'énergie atomique. L'évènement revêt une importance telle qu'il justifie un reportage d'un journal national « Le Figaro » qui publie le 13 juillet 1950, sous la plume de Pierre MACAIGNE, un article illustré par Sennep (voir reproduction de dessins) sous le titre « Uranie Capitale Ambazac ». Ce reportage est évocateur de l'ambiance de ruée vers l'or qu'a déclenché à Ambazac la découverte du précieux minerai. Une douzaine d'agents du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) trouvent à se loger dans les hôtels d'Ambazac et perturbent joyeusement le calme d'une bourgade encore rurale : une première équipe se forme bruyamment entre 4 et 5 heures du matin pour rejoindre La Crouzille dans un camion pétaradant. Rapidement, on ne trouve plus rien à louer à Ambazac et les villages environnants, ce qui ne manque pas de créer une certaine inflation sur le prix des loyers.

Cinq ans après la destruction d'Hiroshima et Nagasaki, et à une époque de forte tension entre les puissances occidentales et l'URSS, le nucléaire évoque en priorité la bombe atomique et la guerre. Le « Figaro », journal de droite, ne manque pas de taquiner Gabriel TEXIER, le maire communiste d'Ambazac et à insinuer quelques contradictions : « bien sûr la présence de la mine est bonne pour le commerce local et l'économie, mais qu'en seraitil si l'uranium produit servait à la fabrication d'une bombe atomique ? ». Le maire, non sans habileté, se sort de ce mauvais pas en « formant le vœu que l'uranium d'Ambazac soit employé à des œuvres de paix et non à des œuvres de guerre ».

1

En 1950, le site de la Crouzille n'a rien de vraiment impressionnant : un mur de béton d'une centaine de mètres l'isole de la route ; on aperçoit des tentes, une cabane préfabriquée, des échafaudages, un chevalet de mine. Des préfabriqués métalliques s'ajouteront rapidement à cette installation sommaire pour accueillir des bureaux et des laboratoires consacrés à la recherche de processus de concentration du minerai.

En juillet 1951, Raoul DAUTRY est en déplacement en Limousin pour visiter le site de la Crouzille, mais aussi pour se rendre compte de l'avancement de la construction à Ambazac de 28 pavillons préfabriqués destinés aux ingénieurs et aux cadres du CEA. Le journaliste du « Courrier du Centre » Ch. GAY-BELLILE qui accompagne la visite, se fait lyrique pour décrire le modernisme des maisons préfabriquées de couleur verte en cours d'implantation à la sortie d'Ambazac en direction de la Crouzille : « la société OPEC a réussi un type de construction préfabriquée qui rallie tous les suffrages. Confort moderne, intimité, le tout livré en cing caisses d'un poids total de neuf tonnes pour une cuisine, une salle d'eau, un living room, trois pièces, équipement sanitaire complet, le tout s'étalant sur 75 m². Deux groupes plus importants pour célibataires, des logements couplés enlèvent tout caractère d'uniformité à l'ensemble, qui n'attend plus que les fleurs pour projeter sur Ambazac les premiers reflets d'un monde nouveau, dans un décor qui ne passe pas. »

La mine de la Crouzille, baptisée « Henriette » en l'honneur de l'épouse de Marcel ROUBAULT, Directeur des Recherches et Exploitations Minières au CEA, fut exploitée jusqu'à épuisement du gisement originel en 1956, après être parvenue à la côte — 302 mètres.

Elle fournit au total quelques 140 tonnes d'uranium destiné aux premières piles atomiques françaises.



Site de la Crouzille en exploitation fin années 50 (Puits d'HENRIETTE).



**Henriette** Margnac Échantillons de PECHBLENDE (Musée de la Minéralogie).





Dessins de SENNEP illustreur



Le reportage de P. MACAIGNE dans le Figaro du 13 juillet 1950.



Matériel de prospection

## HISTOIRE D'AMBAZAC



Le chevalement du Puits - Mine HENRIETTE (Photo CEA)



Mineurs aux temps héroïques (Photo Raymond RACLE)



La Cité Verte, route de la Crouzille



Accélération de l'urbanisation du bourg, avec les premiers immeubles H.L.M.



Inauguration du Musée de la minéralogie le 14 novembre 1997 (photo Mairie)

## L'aventure de l'Uranium à Ambazac

L'avenir de l'uranium dans la région était néanmoins assuré, grâce à la mise en exploitation successive de nouveaux sites voisins sur les communes de Saint-Sylvestre, Razès, Compreignac, Bessines, Saint-Léger-La-Montagne et qui avaient pour nom : Fanay, Les Sagnes, Margnac, Le Brugeaud, Le Fraisse, Peny, Bellezane.

Cette activité perdura jusqu'en 1995 avec la fermeture de la Division Minière de la Crouzille, la mise en sécurité puis le démantèlement des sites.

L'extraction et le traitement du minerai d'uranium sur l'ensemble du siège de la Division Minière de la Crouzille, ont eu un impact démographique important sur Ambazac et ont modifié en profondeur la composition de sa population. Les personnes employées à l'exploitation minière par le CEA, puis la COGEMA, à partir de 1976, ayant fixé leur résidence à Ambazac, sont pour beaucoup dans la croissance rapide de la population au cours de la période : passage de 3 000 habitants en 1946 à 4 000 en 1975 et 4 650 en 1982. Cet apport sera à l'origine de mariages « mixtes », d'un brassage de population et d'implantations pérennes sur la commune d'Ambazac. L'arrivée de ces nouveaux habitants ne sera pas sans conséquences sur la composition socio-professionnelle de la population et sur son évolution politique.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la nécessité de loger décemment cette population nouvelle entraina un regain de construction et influa sur l'urbanisation de divers secteurs de l'agglomération. A l'époque « héroïque », la « cité verte » route de la Crouzille, fut construite pour répondre aux besoins urgents de logement des cadres du CEA. Force est de constater que les bâtiments préfabriqués des années 1950 étaient plutôt bien conçus et solides puisqu'ils existent encore. A la fin des années 1990, ils furent vendus à leurs occupants. La Commune jeta son dévolu sur les deux grands bâtiments collectifs construits à l'intention des célibataires. Sous l'impulsion de Mme MACIEJOWSKI, alors adjointe aux affaires sociales, ils furent transformés, l'un en une crèche parentale, l'autre en une structure accueillant les activités socio-culturelles du Centre d'Animation.

La justification des importantes tranches de construction de logements HLM dans les années 1960-1970 (cité Pierre et Marie CURIE, Chantegros, Jumeaux...) est également à rechercher dans la nécessité de loger les familles de mineurs en nombre de plus en plus grand au fur et à mesure de l'extension du siège de l'exploitation minière. Les ingénieurs, pour leur part, étaient logés dans des pavillons individuels construits à leur intention à Monthély et qui dominent toujours l'avenue de la Libération et rue Havilland.

Nous l'avons rappelé dès l'introduction, l'aventure active de l'uranium s'est achevée dans la région au cours des années 1990. A cette époque, la commune d'Ambazac, sous l'impulsion de son maire, M. André GAGNADRE, également géologue à la COGEMA, s'est efforcée d'obtenir du CEA la donation de l'ensemble des collections du CIPRA (Centre International d'Enseignement en Prospection et Valorisation des Minerais Radioactifs Industriels). L'idée était de constituer un musée de la minéralogie, évocateur du passé minier de la région, mais aussi symbole identitaire de la Commune, vecteur de notoriété et de fréquentation touristique et pédagogique.

En 1992, le CEA faisait connaitre son accord pour donner à Ambazac l'ensemble des échantillons, sous réserve de réaliser effectivement une structure d'exposition à finalité muséologique et à vocation régionale. A partir de là, et après réalisation d'une étude d'opportunité technique et financière, le Conseil municipal s'est lancé dans une longue course aux demandes de subvention. Le montage financier d'un projet de l'ordre de 6 000 000 de francs (subventionné à 50%) fut bouclé en 1995, ce qui permit l'engagement des travaux en 1996 et une inauguration le 14 novembre 1997. Dans son allocution, M. André GAGNADRE ne mangua pas de souligner le travail considérable accompli par Cyrille DUMOULIN, ancien directeur du CIPRA, qui apporta une contribution précieuse à la qualité et à la perfection du classement de l'exposition. Une exposition riche de 7 000 échantillons du monde entier, présentant la pétrographie au sous-sol, la minéralogie au rez-de-chaussée et les minéraux métalliques à l'étage, avec une salle spécifique consacrée aux uranifères et à l'uranium. Signalons enfin qu'en 2011, M. Jean VENTENAT, géologue émérite, mit à la disposition du musée une partie importante de sa collection de minéraux pour une exposition permanente. Peu à près, à la même époque, un partenariat s'est instauré avec la Société de Géologie du Limousin, qui chaque année, réalise des expositions temporaires et des animations (conférences...).

Il est loin le temps où Ambazac pouvait, sur une carte postale (voir reproduction) se revendiquer et s'intituler fièrement « Cité Atomique ». En dépit, aujourd'hui, d'une production électrique à 75% d'origine nucléaire, l'utilisation de l'atome, y compris à des fins civiles, ne suscite pas, chez la plupart de nos concitoyens, un enthousiasme extrême en raison des difficultés de sa maîtrise et en particulier du traitement des déchets radioactifs. Ce point de vue n'est pas absent des populations du secteur.

Il n'en demeure pas moins que l'extraction du minerai d'uranium dans la région des Monts d'Ambazac, a suscité chez ses acteurs un fort sentiment identitaire lié aux particularités et à la dureté du travail de la mine. Ils ont eu aussi le sentiment de participer à une vaste aventure collective, qui avait pour finalité ultime la recherche de l'indépendance énergétique de la France et qui, localement, provoquait des retombées favorables à la prospérité et au développement de la région.



Bernard BERNABEN

## RECONNAISSANCE



## Inauguration des rues Henri DELAGE et Famille JOUANET 9 novembre 2013



### Allocution d'Elisabeth MACIEJOWSKI, maire d'Ambazac



« Merci à tous d'être présents ce matin à Ambazac. C'est un moment particulièrement émouvant que nous allons vivre, en présence :

des familles DELAGE et JOUANET

de M. Charley DAIAN, délégué régional de l'Institut YAD VASHEM de Jérusalem,

de M. COHIGNAC, président de France-Israël

de Mme et M. André TIBLOUX, André, témoin d'un passé qui nous rassemble aujourd'hui,

de MM. les Présidents des associations d'anciens combattants et résistants.

de Mmes et MM. les Directeurs d'écoles,

de Mmes et MM. les représentants de la Gendarmerie et du Centre de Secours.

de Mmes et MM. les représentants des associations d'Ambazac,

de M. André GAGNADRE, maire honoraire,

de l'ensemble de notre Conseil municipal.

C'est un honneur pour moi de pouvoir aujourd'hui, donner aux deux rues qui encerclent notre maison commune, notre Mairie, les noms d'Henri DELAGE et de Marie-Louise, Henri, Germaine et René JOUANET. Des noms que personne ne devrait oublier.

Oui, quelle fierté pour nous, en tant qu'ambazacois et quelle admiration et reconnaissance nous devons tous à ces personnes.

Accueillir, protéger les plus fragiles au mépris de sa propre vie, leur permettre de survivre dans des conditions pour tous, très difficiles, dans une des périodes les plus sombres de notre Histoire. Tous ne l'ont pas fait, mais à Ambazac la population n'a pas failli et plus particulièrement les personnes que nous honorons aujourd'hui.

Henri DELAGE, Marie-Louise, Henri, Germaine et René JOUANET, ces noms appartiennent à des hommes et à des femmes d'exception qui, pendant la guerre de 39-40 ont sauvé des familles juives au péril de leur vie et de celles de leurs proches.

Ils sont l'honneur de notre Pays.

Comme les maguisards « Ceux de Grammont » photographiés magnifiquement par le grand IZIS, ils sont les héros des temps modernes, ils sont eux aussi, des résistants et doivent servir de quides aux jeunes générations.

Grâce à eux, Manuel BIDERMANAS, fils d'IZIS, qui n'a pu être parmi nous ce matin, André TIBLOUX et combien d'autres, ont pu traverser la période de la guerre 39-40 et rester en vie.

Grâce à eux et bien sûr, grâce à son talent, Israelis BIDERMANAS est devenu IZIS, grand photographe mondialement reconnu, aujourd'hui revenu à Ambazac grâce à ses œuvres exposées en permanence dans l'Espace qui lui est désormais consacré.

C'est en 1940, durant l'exode, qu'Abraham TEABLUM et son épouse Sura arrivent à Ambazac, fuyant les allemands qui occupaient alors Paris.

Un hasard bienheureux les fait rencontrer Henri JOUANET qui décide immédiatement de les cacher dans sa maison, mais aussi de procurer du travail à M. TEABLUM grâce à la complicité d'un jeune secrétaire, employé à la Mairie d'Ambazac, Henri DELAGE.

Il n'avait que 17 ans ; rendez-vous compte 17 ans et déjà des valeurs de justice, de tolérance, d'humanité dont beaucoup pourraient s'inspirer aujourd'hui.

C'est encore grâce à la famille JOUANET et à Henri DELAGE que bien d'autres réfugiés juifs à Ambazac ont pu être cachés, protégés, munis de vrais-faux papiers pour éviter, s'ils étaient pris lors des contrôles, d'être déportés, voire fusillés.

C'est grâce aussi à la bienveillante attention de la famille JOUANET que Sura TEABLUM a pu mettre au monde paisiblement un petit Simon, aujourd'hui André TIBLOUX, présent devant vous et qui n'a rien oublié de ce passé.

C'est grâce à la population d'Ambazac, à toutes ces personnes exceptionnelles comme Henri DELAGE et la famille JOUANET, que Mme CESARSKI, que nous avons reçue il y a quelques mois à la Mairie, a pu elle aussi voir le jour à Ambazac et devenir la brillante astrophysicienne, Hautcommissaire à l'Energie Atomique qu'elle est aujourd'hui.

Et combien d'autres, moins connus, qui aujourd'hui installés dans d'autres pays, doivent tout simplement leur vie et celles de leurs parents à ces personnes modestes qui, toutes, considéraient n'avoir rien fait d'exceptionnel que ce qu'impose la conscience et l'honneur d'être un Homme, une Femme.

Quelle leçon !!!

Alors, mes chers amis, avant de dévoiler ces 2 plaques de rues au nom d'Henri DELAGE et de la famille JOUANET, permettez-moi de donner la parole à André TIBLOUX, que je salue ainsi que son épouse Evelyne. Tous deux désormais amis d'Ambazac, fidèles parmi les fidèles qui, chaque année sont présents sur notre commune, viennent nous rendre une visite amicale, hébergés encore aujourd'hui dans la famille JOUANET.

Mon cher André, je sais combien la cérémonie de ce matin vous tient à cœur et je ne doute pas qu'avec les mots si forts qui sont les vôtres, vous nous fassiez partager votre émotion ».

### Allocution d'André TIBLOUX

« Et bien, en dépit du temps qui passe, en dépit du temps qu'il fait, voici une belle journée.

En effet, aujourd'hui se réalise un rêve que j'avais exprimé en cette église d'Ambazac. C'était en hommage à Henri DELAGE, lors de sa disparition voilà maintenant un an et demi.



En citant Martin LUTHER KING qui avait prononcé cette phrase célèbre « I have a dream », j'avais alors moi aussi dit « J'ai fait un rêve » : lors de mon prochain pèlerinage annuel à Ambazac, pouvoir déambuler dans la rue Jouanet puis la rue Delage.

Grâce à vous, Mme le Maire, chère Elisabeth MACIEJOWSKI, qui m'avez entendu, voilà mon rêve réalisé. Soyez-en profondément remerciée ainsi que toi Philippe NOUSSAT, et tous les membres du Conseil municipal.

Voilà, la boucle est bouclée.

Mes parents, éternellement reconnaissants, avaient fait nommer Henri JOUANET et sa famille Marie-Louise, Germaine et René d'une part, et Henri DELAGE d'autre part, « Justes parmi les Nations ».

Après cette reconnaissance universelle, les voici maintenant mis à l'honneur dans leur propre ville. Que rêver de mieux ?

Il faut bien avoir conscience que c'est grâce à ces personnes-là, tout à fait exceptionnelles, que plusieurs familles juives doivent la vie lors de cette terrible période 39-45. Si je suis là aujourd'hui pour leur rendre hommage, c'est bien grâce à eux.

Que tous leurs descendants -je pense particulièrement à Josette, à Sylviane, à Gilles et à son frère d'une part, à Pascale et sa mère d'autre part-, en soient fiers, au même titre que tous les ambazacois peuvent également en être fiers.

Et bien maintenant voyez-vous, je me réjouis de savoir que chaque année, lors de mon pèlerinage à Ambazac - 4 ou 5 jours -, où je suis avec Evelyne ma tendre épouse, chaleureusement reçus par ceux que j'appellerai toujours « la famille JOUANET » et que je considère quelque part comme faisant partie de ma propre famille -je veux dire Josette et Gérard et aussi Sylviane, Gilles et Corinne-, et bien je me réjouis disais-je de pouvoir désormais descendre la rue Henri DELAGE en sifflotant et remonter la rue JOUANET en chantonnant.

L'histoire est belle. Merci à vous tous. »

### Elisabeth MACIEJOWSKI

« Merci André, que rajouter après un témoignage d'une telle intensité ?

Monsieur DAIAN, acceptez-vous, au nom de l'Association YAD VACHEM, de nous dire quelques mots ? »



### RECONNAISSANCE

### Inauguration des rues Henri DELAGE et Famille JOUANET 9 novembre 2013 (suite)

### Allocution de Charley DAIAN, association YAD VASHEM

« Le 18 janvier 2007, dans la crypte du Panthéon, le Président de la République, M. Jacques CHIRAC a donné auprès des grandes figures de notre pays une place légitime aux « Justes parmi les Nations de France, reconnus par l'Etat d'Israël, dont 230 dans votre département, ainsi qu'à tous ceux qui sont restés anonymes ».



Il y a inscrit leur action collective par ces mots : « Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité ».

Au moment où se déroulait la Shoah, quand la majorité des pays gardait le silence sans intervenir, des personnes non juives choisirent de sauver des juifs en danger, au péril de leur vie. L'état d'Israël, créé par les Nations Unies en 1948, et le mémorial de YAD VASHEM à Jérusalem, décidèrent en 1963 de leur rendre hommage et de leur attribuer le titre de « Juste parmi les Nations ».

Ce titre de « Juste parmi les Nations » est la plus haute distinction civile de l'Etat d'Israël. Il est la traduction d'une expression hébraïque utilisée dès l'antiquité dans le Talmud, recueil du droit civil et religieux du judaïsme, pour qualifier les « non Juifs vertueux œuvrant avec compassion et justice ».

Entre 1940 et 1945, la France traverse la période la plus sombre de son histoire. Elle a capitulé devant l'Allemagne nazie et les Juifs sont fichés, pourchassés comme des bêtes, raflés et persécutés.

La barbarie nazie est une machine de mort infernale, minutieuse, qui ne laisse rien au hasard. Personne n'est épargné : hommes, femmes, enfants, vieillards ne pourront échapper à un destin tragique et seront exterminés dans les camps de la mort.

Six millions de juifs seront ainsi assassinés dans ce qui constitue le plus grand crime de l'histoire de l'humanité.

La période est sombre. La France connaît ses lois d'exception, ses collaborateurs de triste mémoire, qui non seulement aidèrent les nazis, mais parfois même les devancèrent dans leur entreprise.

La France, c'est encore une grande majorité silencieuse préoccupée par le quotidien, passive, parfois par indifférence, souvent par peur.

Mais la France, c'est aussi de merveilleux éclats de lumière qui surgissent de l'obscurité. Alors que ces hommes et ces femmes pouvaient fermer leurs yeux, passer en silence, ils ont été happés par le drame et se sont mis en danger de mort, eux et leur famille, pour sauver des Juifs. Ils l'ont fait avec toute leur âme, tout leur cœur. Certains y ont même laissé leur vie.

En France, 76 000 Juifs, dont 11 400 enfants, furent déportés. Seuls 2 550 revinrent; aucun enfant ne se trouvait parmi eux.

Malgré ce lourd tribut payé à la « SOLUTION FINALE », c'est grâce à l'engagement et au courage de ces français et françaises du refus, que de nombreux Juifs de France furent ainsi protégés et sauvés. Nous en sommes les témoins et ne les remercierons jamais assez.

Les actions courageuses de cette « Armée du Cœur et des Bras Ouverts » démontrent que les héros ne sont pas uniquement ceux des grandes batailles, mais qu'il y a eu des gens qui, au quotidien et au péril de leur vie, ont su résister et tendre la main à ceux qui étaient persécutés. C'est aussi l'honneur de la France et je suis fier de rendre hommage à ces héros ignorés.

Quelqu'un a dit : « un peuple sans passé est un peuple sans âme ».

Je suis, nous sommes la dernière génération des témoins de cette tragique et effroyable époque et d'ici quelques années, nos mémoires seront muettes car nos voix se seront tues.

C'est pourquoi en donnant à ces lieux la dénomination de « Justes parmi les Nations », votre Municipalité répond, non seulement au « Devoir de Mémoire » qui nous incombe à tous, mais aussi et surtout à son corollaire le « Droit à la Mémoire », droit essentiel pour les générations futures, afin qu'elles soient averties du danger de « l'intolérance, du racisme, de l'antisémitisme, du négationnisme et de l'amalgame ».

Comme le rappela Mme Simone WEIL : « ce qu'ils ont en commun, c'est cette part d'humanité, cette part de folie même face au danger qui fait que rien ne résiste à l'appel de l'autre, ni l'intérêt, ni la peur, ni l'égoïsme ».

Mme le Maire, en dédiant ces rues à la mémoire des « Justes » de votre Commune, M. Henri DELAGE et à la famille JOUANET, vous avez voulu montrer la profonde volonté de créer non seulement un lieu de recueillement, mais aussi une source d'exemple et d'espérance en la vie, pour honorer ce qui fut la « troisième armée de l'ombre » formée par les « Justes » et la Résistance, aux côtés de l'Armée française.

A vous, Mme le Maire, à votre équipe, aux habitants d'Ambazac et d'ailleurs, merci pour cet engagement dans cette noble cause.

YAD VASHEM est très honoré de compter votre ville dans le réseau des villes et villages des « Justes » de France.

Merci du fond du cœur ».

### Elisabeth MACIEJOWSKI

« Merci Monsieur DAIAN pour votre intervention forte, au sein de la manifestation de ce matin.

Avant de nous rendre autour de la Mairie, pour dévoiler les plaques, je voudrais encore vous retenir quelques instants pour accomplir un geste particulier qui me tient beaucoup à cœur.



Je souhaiterais, au nom du Conseil municipal, remettre à André TIBLOUX la « Médaille d'Honneur de la Ville d'Ambazac ».

C'est un symbole très fort pour moi, qui représente le respect et surtout l'amitié que nous portons à André TIBLOUX. C'est aussi à travers lui, des remerciements que nous adressons, à titre posthume, à ses parents Abraham et Sura qui n'ont eu de cesse de solliciter l'inscription d'Henri DELAGE et la famille JOUANET sur la liste des Justes parmi les Nations ».

M. COHIGNAC, président de France-Israël, a conclu en remerciant Mme le Maire pour cette initiative en rendant hommage à ces femmes et ces hommes qui ont sauvé des vies lors de cette période tragique.



Mme le Maire invite l'assemblée à se rendre à l'extérieur de la mairie pour l'inauguration des deux rues.







## Le TÉLÉTHON à Ambazac

Début décembre, au Domaine de Muret, le Téléthon a été organisé par la municipalité, sous la responsabilité particulière des adjointes aux affaires sociales et aux affaires scolaires et associatives.

Tous les stands : rugby, football, tennis, badminton, pétanque, équitation, course à pieds avec joëlette, cyclisme... ont fait le plein sans interruption. Les gâteaux, crêpes et boissons chaudes, confectionnés par les membres du club de football, ont empli d'énergie les participants et spectateurs qui, malgré une météo bien ensoleillée mais aussi bien froide, en ont eu vraiment besoin.

La tombola des commerçants a remporté un franc succès tout au long de la semaine précédente.

Radio Open FM et ses très sympathiques reporters ont rendu compte au fur et à mesure de toutes les activités en cours sur le site.

Tous sont heureux de ce très bon moment de rencontres, de générosité et de convivialité qui a permis de récolter plus de 1 700 € au total, entièrement reversés bien sûr à l'AFM TELETHON.

Que les associations soient remerciées pour leurs idées, leur présence et leur dynamisme!



Il faut également rendre hommage à l'action de « l'Association des Résidents du Centre Gériatrique de Muret » qui, depuis 20 ans, œuvre sans discontinuer en faveur du Téléthon, au travers de deux stands de vente de produits de pâtisserie et d'articles de la boutique Téléthon.







## Bienvenue à Ambazac

Mme le Maire, Elisabeth MACIEJOWSKI, les élus, Mme la Présidente du Centre d'Animation, Nicole NOUSSAT et son équipe, M. le Président de l'OT MAVAT, Philippe NOUSSAT, ont accueilli les familles récemment arrivées sur la Commune.

Les nouveaux arrivants ont pu découvrir Ambazac et ses environs présenté par un film, commenté par Mme le Maire.

Une dégustation de produits régionaux, magnifiquement mis en valeur par l'équipe du Centre d'Animation, a été fortement appréciée dans un climat très convivial.

Pour faciliter la découverte de la Commune, une pochette de documents locaux a été remise aux familles.



## Petit patrimoine au Puy Bertrand

Ce village compte en son sein un élément qualifié de « petit patrimoine rural ».

Sis sur un bien de section, alimenté par le captage



d'une source commune, ce petit lavoir affiche un charme suranné et rustique. Ses copropriétaires ont rassemblé leurs compétences respectives pour le réhabiliter et lui redonner un peu de son lustre d'antan.

La Commune a, quant à elle, participé à la réparation du puits. Ce petit patrimoine fait la fierté des habitants du village.

Aussi, puisse-t-il rester à l'écart des outrages du temps et des actes de malveillance.

## Journée de la diversité musicale

Après le succès des actes 1, 2 et 3, rendez-vous pour

RYTHM AND CO - ACT 4 : LA JOURNÉE DE LA DIVERSITÉ MUSICALE Samedi 8 février 2014 ESPACE MONT GERBASSOU

Du rap au rock en passant par la chanson française

Vous pouvez déjà réserver cette date pour participer ou pour verna applaudir les chanteurs et groupes qui se produiront sur scène. Pour certains groupes ou chanteurs, comme cela a été le cas dans les éditions précédentes, ce sera leur première scène...

L'association « Monts d'Ambazac Production » (Radio open fm 97,9) sera présente pour l'évènement « Rythm and co - act 4 ».

Au cours de cette manifestation, nous vous proposons un florilège de musiques locales diversifiée, avec une scène ouverte à plusieurs ensembles musicaux, répondant à notre invitation. Une dizaine de chanteurs et groupes de la région et même d'ailleurs (Toulouse, Bourges, Orléans, Poitiers, Brive...), viendront faire leur show, de 14h à minuit.

A noter, la participation toujours fidèle de Christophe LECHEVALLIER (participant à l'émission télévisée « l'Amour est dans le Pré » de 2009). Il nous fournit une viande Limousine de qualité pour les repas proposé le soir.

Cette année, nous aurons aussi le plaisir de vous présenter des démonstrations de hip-hop, boxes française, zumba, pom-pom girl....



Une partie des bénéfices de cette journée ira à l'association « Les Diab'heureux du Limousin ».

Pour faire de cette journée un moment de convivialité à partager ensemble, **venez nombreux!** 



## Choucas des tours : de réelles nuisances

L'espèce protégée « CHOUCAS DES TOURS » suscite la crainte de voir se développer les nuisances urbaines et rurales, occasionnées par un nombre d'oiseaux croissant, dont un vol conséquent quitte le bourg bruyamment, les matins.

Les bâtiments, les semis, les récoltes ou bâches... subissent des dégâts dus à ces corvidés en pleine expansion.

Afin d'obtenir une éventuelle autorisation de régulation du développement de la population de choucas, la DDT 87 (Direction Départementale des Territoires) centralise les éléments argumentaires solides pour favoriser la prise en compte de ce problème. Elle se donne ainsi les moyens de limiter la prolifération de ces oiseaux, voire de stopper les dégâts observés.



Nous invitons toutes les personnes (dont les biens sont impactés par les nuisances générées par les choucas des tours) à se procurer, en Mairie, un document de déclaration et de chiffrage des dommages constatés.

## Gendarmerie

Comme partout, la brigade d'Ambazac se renouvelle régulièrement au gré des mutations et nouvelles affectations. Ainsi, depuis cet été, deux jeunes femmes sont venues enrichir les effectifs et les faire progresser sur la voie de la parité.

Dans l'ordre chronologique, le Gendarme Corinne GANNE a pris ses fonctions dans notre belle ville le 16 août 2013. Native d'Aubusson. elle est passée par l'Ecole de Sous-Officiers de Gendarmerie (ESOG) de Montluçon, à la sortie de laquelle elle a été nommée à



Nieul, Haute-Vienne. Treize ans plus tard, Ambazac est sa deuxième affectation. Cette charmante creusoise a 39 ans.



Ne manquant pas d'atouts elle non plus, le Gendarme Adjoint Volontaire Cindy GIRODEAU a 19 ans. Elle a délaissé momentanément sa région d'origine, le bassin d'Arcachon, pour le Limousin. Après une formation à l'école de G.A.V. de Tulle, elle a été affectée à Ambazac où elle est arrivée le 12 septembre dernier.

« Vivre à Ambazac » souhaite la bienvenue à ces deux jeunes femmes et leur adresse des vœux de réussite professionnelle et personnelle.

Nous recommandons simplement aux Ambazacois de ne pas se mettre sciemment en infraction pour approcher leur agréable sourire. Droiture et intégrité restent de mise à la Brigade!

## Organisation des Elections Municipales et Communautaires

**Elections Municipales 2014** 23 et 30 mars 2014

Ambazac fait partie des communes où seront élus, en même temps, les Conseillers municipaux et les Conseillers communautaires représentant la commune au sein du conseil de la Communauté de communes.

### Pratiquement, comment se déroulera l'élection?

En mars prochain, les bulletins de vote comporteront deux colonnes :

- la liste des candidats aux élections municipales (colonne de gauche)
- la liste des candidats aux élections communautaires (colonne de droite). Il est à noter que les candidats aux élections communautaires devront obligatoirement être aussi candidats aux élections municipales.

Comme pour les élections précédentes, les bulletins ne devront pas avoir de noms ravés ou d'adjonctions de noms sous peine de nullité.

En application de l'article L273-9 du Code électoral, la composition de la liste intercommunale devra répondre à plusieurs exigences :

- deux candidats de plus que le nombre de sièges attribués à la Commune devront apparaître, soit pour Ambazac : 9 + 2.
- les candidats au Conseil intercommunal devront figurer également sur la liste des candidats au Conseil municipal, obligatoirement dans les trois premiers cinquième de cette liste.
- comme la liste municipale, elle doit être composée alternativement de candidat de chaque sexe.
- le premier quart de la liste doit être exactement conforme à la liste communale.
- les candidats seront placés dans l'ordre de présentation dans lequel ils apparaissent sur la liste communale.

La population d'Ambazac avant dépassé 5 000 habitants depuis le précédent scrutin, le nombre de candidats par liste passera de 27 à 29. Le nombre de sièges communautaires pour chacune des Communes membres, a été fixé d'un commun accord entre les communes : il est de 9 pour Ambazac.

La répartition des sièges municipaux et communautaires entre les listes en présence s'effectuera de la même manière au tour décisif: la liste arrivant en tête emporte une prime majoritaire, correspondant à la moitié des sièges à pourvoir. Les sièges restant à pourvoir sont répartis entre toutes les listes à la proportionnelle, selon la règle de la plus forte moyenne.

## BIENTÔT 16 ANS ' PENSEZ AU REC C'EST OBLIGATOIRE www.defense.gouv.fr/jdc

## Vous venez d'avoir 16 ans !

Depuis ianvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, cette attestation vous sera demandée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Pour ce recensement à la « Journée Défense et Citoyenneté », il vous sera demandé :

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- le Livret de Famille (à jour).

## L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement



L'ADIL 87 délivre environ 10 000 consultations chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les conseils juridiques :

Relations propriétaires-locataires : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer...

Copropriété: assemblée générale, charges de copropriété, syndic...

Relations de voisinage : bruit, mitoyenneté, servitudes...

■ Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux...

Accession à la propriété : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres...

### Les conseils financiers et fiscaux :

Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances...

Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...

Amélioration de l'habitat : prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA...

### Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2º & 4º mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1 <sup>er</sup> & 3 <sup>e</sup> mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3º mardi	14h15-16h45	Mairie
Châteauneuf-la-Forêt	1 <sup>er</sup> mardi	16h-17h30	Mairie
Eymoutiers	1 <sup>er</sup> mardi	14h-15h30	Mairie
Saint-Junien	1 <sup>er</sup> & 3 <sup>e</sup> jeudi	9h30-12h	Maison du Droit
St-Yrieix-la-Perche	2° & 4° jeudi	9h30-12h	Maison du Département
Magnac-Laval	2° & 4° mardi	14h-16h30	Maison du Département
Cussac	1 <sup>er</sup> & 3 <sup>e</sup> jeudi	14h-16h30	Mairie
CAF	2º & 4º jeudi	14h-17h	Caisse d'Allocations Familiales

### Un site internet: www.adil87.org

Il met en valeur l'information locale développée par notre organisme à travers des rubriques telles que « se loger en Haute-Vienne », les "Publications de l'ADIL 87" et la création de nouvelles rubriques sur le logement indigne ou les impayés de loyer.

Il contient de nombreux modèles de lettres types.

Il fait l'objet d'une veille juridique régulière permettant aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

#### Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 /13h30 - 17h30 (Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 28, av. de la Libération 87000 Limoges Tél. : 05 55 10 89 89 www.adil87.org



## Plan << Grand Froid >>

Lorsque les conditions météorologiques l'exigent, la préfecture nous alerte sur la nécessité de nous mobiliser afin de mettre en place le plan « grand froid ».

Au niveau communal, notre rôle consiste à tenir un registre nominatif des

personnes fragiles et isolées (personnes âgées ou en situation de handicap...). La finalité de ce document est de permettre l'intervention ciblée des services municipaux et sociaux. Pour cela, les personnes à risques doivent se faire connaître auprès de la mairie.

Si vous connaissez des personnes en situation d'isolement, et/ou ayant des problèmes pour se déplacer, informez-les de ce dispositif. La démarche d'inscription sur ce registre étant volontaire, demandez-leur de se manifester auprès du secrétariat de la mairie, au 05 55 56 61 45.



La Carte Nationale d'Identité est valable 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### L'État simplifie vos démarches

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans **pour les personnes majeures (plus de 18 ans).** 

### L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

<u>ATTENTION</u>: Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

### Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

http://www.interieur.gouv.fr/

http://www.diplomatie.gouv.fr

REPUBLIQUE FRANÇAIS

## ASSAT, Association de Solidarité et d'Aide par le Travail

... EN HAUTE-VIENNE DEPUIS 25 ANS

05 55 76 13 40

184, rue Georges Brassens 87250 Bessines sur Gartempe assat87@orange.fr ww.assat87.fr



repassage

ménage





bêchage



taille de haie



petits travaux intérieurs

### manœuvre bâtiment

manutentionnaire



L'ASSAT est une association Loi 1901 dont le but est de lutter contre le chômage et l'exclusion.

### Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscription sur rendez-vous, à Bessines ou à Bellac.

Particuliers : 50% de réduction d'impôts sur le revenu\*



### **► ASSAT** - Association intermédiaire Mise à disposition de personnel

**Particuliers**, vous avez besoin d'une aide pour du ménage, repassage, jardinage, rentrer du bois, tondre la pelouse, bêcher, tailler vos haies... Vous avez le matériel.

**Entreprises, Collectivités,** une partie de votre personnel est absent ou vous avez un surcroît d'activité ponctuel.

**Simplicité**: L'ASSAT reste l'employeur du personnel mis à disposition. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

**Souplesse**: Vous nous sollicitez ponctuellement, pour une heure minimum, ou régulièrement.

## ASSAT - Ei de la Gartempe Petits travaux intérieurs et extérieurs

DEVIS GRATUIT

Vous nous confiez la réalisation de petits travaux : taille de haie, débroussaillage, tonte de pelouse, petite maçonnerie, taille d'arbres fruitiers, petits travaux de peinture, papier peint, clôture, nettoyage haute pression, débarras...

Un encadrant technique intervient avec le matériel nécessaire, accompagné d'un ou plusieurs salariés en parcours d'insertion.

### HOMMAGES

## Hommage à Daniel Babule

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès brutal de Daniel BABULE, alors qu'il se trouvait éloigné d'Ambazac pour quelques jours de congés en famille, à la fin de l'été. Après une carrière bien remplie au sein d'Electricité de France, Daniel, une fois la retraite arrivée, mais toujours motivé par le service du public et par son attachement à sa commune natale, s'était engagé dans l'équipe municipale élue en mars 2001. Il a fait bénéficier la municipalité de ses compétences en matière de travaux et plus particulièrement d'électricité et d'éclairage public, milieu dans lequel il avait conservé de nombreuses relations. Et ce d'autant que pendant quelques années, il a assumé les fonctions de direction de la Régie Municipale Electrique de Saint Léonard de Noblat et a maintenu ses connaissances à jour en matière de normes, de tarification, de nouvelles techniques électriques.

Reconduit lors des élections de mars 2008, il a accédé aux fonctions d'adjoint et tout naturellement s'est vu confier la responsabilité des travaux et de l'urbanisme. C'était une tâche particulièrement lourde, nécessitant des réunions hebdomadaires avec sa commission et de très nombreux rendez-vous de chantier, au gré des opérations importantes qui étaient engagées : rénovation de la salle des fêtes, du gymnase, travaux d'eau et d'assainissement, voirie en centre ville, etc. Il assurait en outre une permanence hebdomadaire, pendant laquelle il recevait les administrés qui souhaitaient obtenir un renseignement, connaître l'avancement d'un dossier, notamment en matière d'urbanisme. Tout au long de ces deux mandats, chacun a pu apprécier la disponibilité, les connaissances techniques de Daniel,



le traitement scrupuleux des dossiers qui lui étaient confiés, ce qui ne l'empêchait pas de faire preuve d'une amabilité constante et d'un sens certain de l'humour.

Lors de ses obsèques, Mme Elisabeth MACIEJOWSKI a retracé la carrière, souligné les qualités humaines de Daniel et, de façon plus personnelle, rappelé son dévouement extrême à sa famille, à ses parents, à son épouse et à ses trois filles.

Nous tenons ici, dans les colonnes du Bulletin municipal où il apportait volontiers sa contribution, à leur exprimer nos condoléances profondément attristées.

## Adieu Pino

PINO lui aussi nous a hélas quittés, en décembre dernier. A l'état civil, il était Giuseppe TRAVIA, mais pour tous, il était PINO, l'ami haut en couleur qui ne s'était jamais séparé de son accent ensoleillé. Né en Sicile, il avait commencé sa carrière de cuisinier en sillonnant les mers à bord de la marine marchande. Mais c'est à Ambazac qu'il avait jeté l'ancre dans les années soixante. Son professionnalisme, la qualité de sa table, mais aussi sa personnalité attachante avaient assuré la notoriété de l'hôtel-restaurant «Les Voyageurs», une des meilleures adresses alentour.

En 1994, Joseph et Ludovic, ses fils, avaient repris les clés de l'affaire familiale, mais il avait gardé un double, au grand bonheur de la clientèle avec qui il aimait continuer à bavarder, le tour de cou bien en place, comme au bon vieux temps.

Ambazac a perdu une figure et présente ses condoléances à toute la famille TRAVIA. Arrivederci PINO !



### HOMMAGES

## Hommage à Hans HOLNDONNER, de Markt Eckental

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Hans HOLNDONNER, le 30 novembre dernier.

Hans HOLNDONNER avait été maire de Markt Eckental de 1996 à 2002, succédant à M. Georg HÄNFLING, maire fondateur du jumelage avec André GAGNADRE en 1987.

En 1997. Hans HOLDONNER avait présidé les fêtes chaleureuses du 10<sup>e</sup> anniversaire de notre amitié. En 2001, il avait effectué un voyage à Ambazac pour rencontrer Elisabeth MACIEJOWSKI nouvellement élue et lui témoigner l'attachement de ses concitoyens à notre Commune.

Les ambazacois adressent leurs condoléances attristées à sa famille et assurent leurs amis endeuillés de Markt Eckental de leurs sentiments fraternels.



## Hommage à Louis LAURÉNT



Louis LAURENT nous a quittés en septembre dernier.

Engagé à 18 ans en 1942 à Tlemcen, il a participé au débarquement de Provence dans l'armée du Général de LATTRE DE TASSIGNY. Il a combattu jusqu'au Rhin avant que son régiment ne soit dirigé vers la poche de Royan, libérée au prix de combats acharnés avec de lourdes pertes, ainsi que l'île d'Oléron et la ville de La Rochelle. Il a consacré 4 ans de sa jeunesse au service de la France.

Fidèle à cet engagement, il était devenu Président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC).

Professionnellement, il avait travaillé dans l'exploitation des mines d'uranium au sein du C.E.A. (Commissariat à l'Energie Atomique).

Il s'était également très investi dans la vie associative d'Ambazac, en créant le judo-club. Le mois suivant son décès, son épouse Marie-Thérèse le rejoignait dans l'éternité.

Vivre à Ambazac présente ses condoléances à leur famille, Elyane, Jean-Claude, Chantal et Pierson leurs enfants, ainsi qu'à leurs petits-enfants.

## Yvette DUBOSQ n'est plus

Nombreux sont encore les ambazacois qui avaient fréquenté son cabinet dentaire. Yvette DUBOSQ nous a quittés tout récemment.

Elle était la deuxième d'une famille de cinq enfants, tous dentistes. Native d'Orthez, elle avait quitté les Pyrénées pour la Charente et c'est de Chalais qu'elle était arrivée à Ambazac en 1948. Jeune diplômée, elle s'était d'abord installée chez le Dr VALERY, au 14 de la rue Pasteur, avant d'ouvrir son cabinet à son nouveau domicile, quelque cent mètres plus haut dans la même rue. Et c'est là que pendant plus de guarante ans, elle a exercé son art au grand bénéfice de ses nombreux patients qui appréciaient son dévouement, sa grande disponibilité et ses très grandes compétences. Affichant une réelle passion pour son métier, elle n'avait de cesse de se doter des dernières techniques et des matériels les plus performants.

En 1992, elle avait pris une retraite qu'elle vivait discrète, s'adonnant alors à sa seconde passion, les fleurs de son jardin.

Yvette DUBOSQ s'est éteinte le 9 décembre à Bordeaux, près de sa famille. Elle a été inhumée à Chalais aux côtés des siens. Vivre à Ambazac salue la mémoire de cette femme de caractère affirmé, qui a marqué près de 65 ans de la vie de notre cité.

## ÉTAT CIVIL 2º SEMESTRE 2013

## Naissances 4



LACORRE Alison	03-07-2013
DARCHY Mathis	11-07-2013
LEGENDRE Naïs	15-07-2013
CULIOLI Anton	28-07-2013
COMMERY Julia	15-08-2013
PÉRIOU Gaétan	16-08-2013
BOULAN Liam	17-08-2013
SI AHMED Sarah	10-09-2013
BORDAS Tom	20-09-2013
GANDOIS Manon	18-10-2013
NANOT-DEGAND Timéo	29-10-2013
TOURNOIS Sylvia	02-11-2013
SYLVAIN Elise	12-11-2013
PIERREFITE LEROY Kelly	26-11-2013
POURET Matéo	28-11-2013
MARY Zoéline	26-12-2013
BREILLOUX Juliette	28-12-2013
RESTOUX Laura	30-12-2013

## DECES



ROUZIER Henri	02-07-2013
PERRIN vve BOIS Marie	08-07-2013
LERAT Marcelle	13-07-2013
<b>BASSET</b> vve <b>LECARDEUR</b> Marie-Louise	14-07-2013
MORAUX André	19-07-2013
MAZATAUD André	26-07-2013
FAURE vve ROUZIER Hortense	28-07-2013
BALLET Joël	02-08-2013
TEULIER vve CASCARINO Ginette	13-08-2013
GUÉRIN Martine	13-08-2013
FAURE vve JARDEL Catherine	16-08-2013
VITTE Raymond	18-08-2013
<b>MÉTAIS</b> Jean-Claude	20-08-2013
VERGNOUX vve LAGUILLAUME Antoinette	30-08-2013
RIASSE Henri	16-09-2013
GÉNIR Georges	23-09-2013
BIDAUD Raymond	24-09-2013
GANDOIS ép. ROBERT Ginette	09-10-2013
GEBAUER Christian	06-10-2013
MEYNARD Adrien	22-10-2013
CHAMBIER Albert	25-10-2013
LEFORT ép. RACLE Marcelle	31-10-2013
DERRIENNIC Joëlle	02-11-2013
LAPLAGNE ép. MÉRIGAUD Ginette	02-11-2013
DAURIAT André	03-11-2013
BOULÈGUE vve BORDAS Françoise	07-11-2013
BOSC Serge	14-11-2013
<b>DUMAS</b> Maurice	20-11-2013
MAUX ép. MARZET Alice	23-11-2013
MOULINAS vve PEYRATOU Augustine	07-12-2013
TRAVIA Joseph	04-12-2013
BONGRAND Patrick	08-12-2013
DUBOSCQ Yvette	09-12-2013
GROUSSELAS vve BOUTIN Germaine	13-12-2013
JANMOT Marcel	13-12-2013
GOURSAUD vve COLIN Léonie	16-12-2013
DUVERNEIX vve BESSE Yvonne	16-12-2013
LACOUR ép. MARQUET Fernande	18-12-2013
LEFORT ép. LAGRANGE Marie Rose	18-12-2013
LALOI vve BROWN Henriette	24-12-2013
VIDAR Michel	25-12-2013
LACOUR vve NEUVIALLE Denise	25-12-2013
POUYAUD vve BEYAERT Yvette	30-12-2013

## MARIAGES



LAVAURE Claire et RIMOUR Bastien	20-07-2013
BEAUGE Béatrice et PERSILLET Ludovic	27-07-2013
RAYNAUD Magali et SIMONNET Cédric	03-08-2013
BODIN Emilie et LUC Julien	03-08-2013
PIPELIER Sylvette et MARTINS José	17-08-2013
BRESSY Isabelle et FORGENEUVE Ludovic	17-08-2013
<b>DELAGE</b> Catherine et <b>MAMOUNI</b> Mohammed	17-08-2013
PEYMIRAT Florence et DUPUY Claude	24-08-2013
BRUN Bélinda et GARCIA Jésus	31-08-2013
GARAT Laurence et DEBROSSE Stéphane	02-09-2013
LOUBRIAT Géraldine et DI PASQUALE Aurélien	10-09-2013
CHERVY Christelle et CHARRUAU Roland	28-09-2013
BRESSE Isabelle et DEVOYON Jean Bruno	21-12-2013

### ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

## ENSEMBLE POUR AMBAZAC

En cette fin de mandat pour toute l'équipe municipale, les élus d'« Ensemble Pour Ambazac » remercient tous ceux qui les ont soutenus. En cette nouvelle année électorale, nous souhaitons bon courage à l'équipe qui sortira des suffrages en mars.

**HYVERNAUD** Albert

Nous souhaitons à tous les habitants d'Ambazac une bonne et heureuse année 2014.

30-12-2013

